

ISSN 0013-1423

L'ÉDUCATION

hebdo

un entretien avec
Jacques Pommatau



15 octobre 1981 ■ no 466 ■ 6 F

**les
étudiants
du troisième âge**

LE DICTIONNAIRE DU COURS ÉLÉMENTAIRE

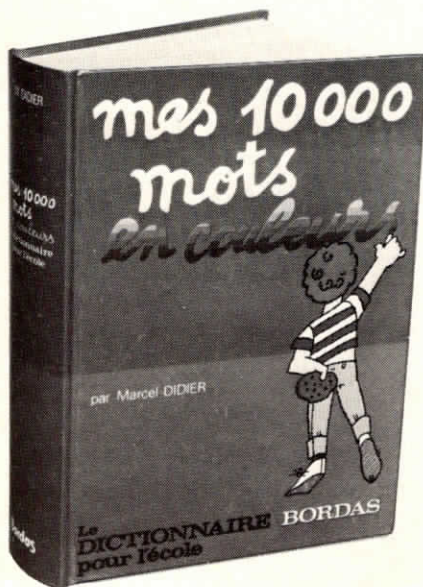
mes 10 000 mots *en couleurs*

Chaque mot est expliqué dans un langage très simple en partant de l'exemple. Sur une colonne distincte figurent des indications complémentaires (orthographe, prononciation, conjugaison, etc.).

L'illustration intervient comme un complément de documentation.



par Marcel Didier
et une équipe d'instituteurs.



832 pages, format 13 x 18, cartonné.

Bordas

n° 466 / 15 octobre 1981

hebdomadaire

- 2 **pause-rentrées**, par Maurice Guillot
- 2 **vieillir, c'est vivre**, par Michaëla Bobasch
- 5 **que se passe-t-il ?**

éducations

- 6 **la FEN dans le « changement »**, entretien avec Jacques Pommatau, secrétaire général de la FEN
- 9 **défense d'en parler**, par Michaëla Bobasch
- 11 **vous avez la parole** : de Pygmalion à Peters, par Jean Vial ; l'inspecteur et l'animation pédagogique, par Lucien Adjadj

à votre service

- 15 **ouvrir l'école**
- 16 **documentation** : dictionnaires à tous les étages, par Pierre Ferran
- 18 **réponses**, par René Guy

20 **textes officiels** : recrutement exceptionnel des PEGC, par René Guy

21 **au B.O.**

21 **agenda**

expressions

24 **écrire pour le théâtre**, entretien avec Romain Weingarten

26 **peut-on réécrire Diderot ?**, par Raymond Laubreaux

28 **le chuchotement de l'intense**, par Pierre Ferran

29 **un monde sans espoir**, par Etienne Fuzellier

réflexions

30 **les intellectuels qui nous gouvernent**, par Louis Porcher

34 **mots croisés — échecs**

photos — couverture : Pavlovsky/Rapho ; p. 2 : Jean-Luc Deloch ; p. 7 : Pascal Lebrun ; p. 10 : Odile Bourreau ; p. 24 et 26 : Lot ; p. 27 : Bernard.

'éducation

**fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros**

Hebdomadaire publié par « L'éducation », association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et Echanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

direction

directeur : André Lichnerowicz ; **administrateur délégué** : Léon Silveréano.

rédaction

rédacteur en chef : Maurice Guillot ; **rédacteur en chef adjoint** : Jean-Pierre Vélis ; **conseiller pédagogique** : Louis Porcher ; **secrétariat de rédaction** : Suzanne Adelis, Michel Bonnemayre ; **informations** : Michaëla Bobasch, Nicole Gauthier, René Guy ; **documentation** : Pierre Ferran, chef de rubrique - Bernard Blot, Christian Cousin, Claudine Dannequin, William Grossin, Yves Guyot, François

Mariet, Claire Méral, Claude Moreau, Jerry Pocztar - Marie-Claude Krausz (agenda) ; **lettres, arts, spectacles** : Bernard Blanc, Jacques Chevallier, Jacques Erwan, Etienne Fuzellier, Hubert Haddad, Raymond Laubreaux, Pierre-Bernard Marquet, Georges Rouveyre ; **correspondants** : Elisabeth de Blasi, André Caudron, Odile Cimetière, Yves Mary, Pierre Rappo, Jean-Jacques Schaettel, Gérard Séneca ; **dessinateur** : François Castan.

publicité - développement

Martine Cadas, François Silvain, Francisca Sol.

conseil d'administration de l'association éditrice

bureau : André Lichnerowicz, président ; Pierre Chevallier, vice-président ; Georges Belbenoit et Léon Silveréano, secrétaires généraux ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Vianay.
membres : Lazarine Bergeret, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Hélène Beyhaut, Anne-Marie Franchi, Emile

Gracia, Lucien Géminard, Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges Petit, Raymond Toraille, Yvette Servin.

rédaction, publicité, annonces

2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/21/67

abonnements

215, boulevard MacDonald - 75019 Paris
Tél. : 508-24-26

le numéro : 6 F ; numéro spécial : 8 F
abonnement annuel : France 135 F, étranger 170 F (CCP 31-680-34 La Source).

Pour tout changement d'adresse, joindre une bande d'expédition et 3,20 F en timbres

Hormis les difficultés d'entrée dans les LEP et celles créées paradoxalement dans le primaire par le recrutement important de nouveaux enseignants qu'il faut bien former, les derniers bruits de la rentrée scolaire s'estompent déjà. Les maîtres auxiliaires sont apaisés par les décisions les concernant, et il y a comme une pause avant la rentrée universitaire. Nous n'étions plus habitués à ces plages de temps sans soubresauts, sans heurts, sans ultimatum notoires. Les revendications n'ont pas disparu pour autant, il s'en faut ! On pourrait même dire que ces périodes ont tendance à les favoriser, à les multiplier, mais aucune d'elles, il faut le constater, ne se veut conditionnelle. Du coup, le rapport sur « L'insertion professionnelle et sociale des jeunes » de Bertrand Schwartz a trouvé toute sa place et est venu combler cet étrange vide éducatif où il se passe mille choses, mais rien qui ne soit prépondérant au point d'être mis « à la une ».

pause-rentrées

C'est donc bien, ces jours-ci, vers l'enseignement supérieur que se portent les regards. Il y a eu les déclarations d'Alain Savary devant le CNESER — lequel était devenu un conseil-fantôme dans l'Université d'Alice Saunier-Séité — et il y a, sur le bureau du ministre, le « rapport Quermonne » sur les carrières universitaires, rapport qui devrait être rendu public à l'heure où paraît ce numéro.

Si le second ne se traduit encore qu'en points d'interrogation, notamment sur la remise en cause de la Loi d'orientation de 1968, la présence du ministre au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche, confirme définitivement sa volonté de consultation, de concertation, de négociation, en même temps qu'elle conforte la réhabilitation de cette instance consultative. Le CNESER est invité à réfléchir sur quatre thèmes qui sont à eux seuls toute la charpente de l'Université : la préparation de la nouvelle loi d'orientation, projet de réforme qui se verrait présenter au Parlement en octobre 1982 ; le statut des personnels enseignants qui interviendrait sous forme de loi et non plus de décrets ; le statut de l'étudiant, formation initiale et permanente, participation, aides sociales ; enfin la carte universitaire pour redéfinir les procédures d'habilitation de délivrance des diplômes.

Ainsi, à un état de léthargie succède une phase de propositions et de travail intenses qui marque bien en quel état de peu était tombé le monde universitaire. L'automne va nous voir voler de rapport en rapport. Et si l'on comprend bien qu'ils sont indispensables aux nouveaux ministres pour mesurer l'avenir, en ce qui concerne le Supérieur il faudra plus qu'un rapport pour lever le doute et le scepticisme qui s'accrochent encore à cette partie importante et décisive de notre enseignement.

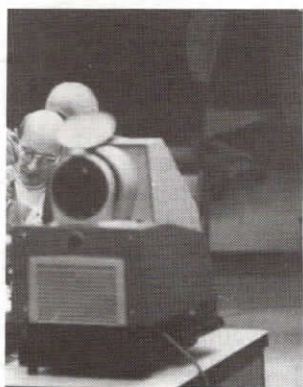
Maurice Guillot

vieil c'est



**« Si jeunesse savait, si
vieillesse pouvait... »
Ce vieil adage n'aura-t-il
bientôt plus cours, ceci
grâce aux universités
du troisième âge ou,
mieux, aux universités
tous âges (UTA) ?
Leurs premières Assises
viennent de se tenir
à Reims, à l'initiative
de l'Union française
des universités du
troisième âge (UFUTA).
Du 29 septembre au 1^{er}
octobre, les sept cents
participants (enseignants
et étudiants) se sont
montrés soucieux
de changer l'image
que l'on se fait
de la personne âgée
et d'offrir
de nouveaux modèles.**

Ilir vivre



« IL Y A des crépuscules qui ont l'aspect de l'aurore. » En concluant son exposé par cette belle formule, le professeur Joffre Dumazedier, de l'université René-Descartes, reflétait bien l'esprit de ces premières Assises des universités du troisième âge. Il s'agissait d'entrée de jeu de battre en brèche l'image (inutile, voire rétrograde) que l'on se fait des personnes âgées pour y substituer celle d'un âge créatif, voire novateur... « On se heurte souvent à l'étonnement des gens qui se disent : tiens, ça pense ces vieux machins-là ? Il faut que cela cesse ! » lançait abruptement une participante. Or, pas plus la variété des sujets abordés à l'UTA (de l'histoire à la biologie en passant par la littérature, les langues vivantes, les arts plastiques, l'architecture, l'environnement, l'urbanisme, l'énergie) que les caractéristiques des étudiants du troisième âge telles qu'elles ressortent d'une enquête récente (ni solitaires ni isolés, mais curieux, s'intéressant à tout, avides d'acquérir de nouvelles connaissances

et compétences) ne donnent des retraités l'image sclérosée qu'on leur attribue hélas trop souvent. Selon cette enquête effectuée par Maximilienne Gautrat, psychosociologue à Paris X-Nanterre et portant sur mille six cents questionnaires venant de seize UTA, les étudiants du troisième âge ont de quarante-quatre à quatre vingt-dix ans ; 70 % sont des femmes (1), 54 % sont mariés, et la plupart ont des enfants qu'ils voient souvent (une fois par semaine), ce qui montre que la solitude n'est pas le motif premier pour venir à l'UTA (2). « C'est, indique Maximilienne Gautrat, une population qui n'est pas angoissée, ou tout au moins qui maîtrise bien son angoisse : 12 % seulement prennent des tranquillisants. » La plupart appartiennent à la classe moyenne : 27 % étaient travailleurs manuels ou employés, 50 % enseignants, petits patrons ou cadres moyens, et 8 % cadres supérieurs ou exerçaient une profession libérale. Il y a également 14 % de femmes qui n'avaient aucun métier. Si 46 % des étudiants du troisième âge ont l'équivalent du niveau du baccalauréat et 16 % diplômés de l'enseignement supérieur, 33 % (des femmes en majorité) n'ont pas le certificat d'études (3), ce qui, aux yeux de Maximilienne Gautrat, « bouleverse l'image de la personne âgée repliée sur elle-même et incapable d'une démarche dynamique ».

Le dynamisme est d'ailleurs présent dans les motivations et les objectifs de ces étudiants du troisième âge. Ce qui les pousse vers l'UTA, c'est la curiosité d'esprit (97 %), le désir de s'ouvrir à des choses nouvelles (95 %), de profiter d'un moment privilégié pour apprendre enfin par plaisir (94 %), la volonté de rester jeune. Leur but, en suivant des cours, c'est de se cultiver (51 %), s'épanouir (21 %), lutter contre le vieillissement (16 %) avoir des contacts ou des relations sociales (13 %), acquérir des connaissances utiles pour eux-mêmes ou les autres (9 %). Pour eux, l'université du troisième âge, c'est pêle-mêle « la vie, la joie, l'espoir, l'enthousiasme, la liberté, la libération, l'accomplissement de soi ». Autant d'expressions d'une

Après la création de la première université du troisième âge en 1973 par Pierre Vellas à Toulouse, la formule a connu un grand succès : on en compte actuellement une soixantaine. Certaines ne dispensent que des cours magistraux sur les thèmes les plus variés, d'autres laissent place aux ateliers. Les unes sont orientées vers des sujets littéraires ou scientifiques, les autres plutôt axées sur l'histoire régionale. C'est parce qu'il estimait venu « le moment de compléter la spontanéité, l'enthousiasme et la générosité initiales par des structures stables garantie de leur durée », que René Frenzy (université de Nancy) a pris l'initiative de créer l'Union française des universités du troisième âge (UFUTA) dont il est le président. Celle-ci a pour but de rassembler toutes les universités du troisième âge et du temps disponible (actuellement une trentaine représentant trente-cinq mille personnes) ayant un lien organique avec les universités, « afin d'éviter que cette appellation puisse être usurpée, galvaudée ou utilisée à des fins commerciales ». En effet, la structure des UTA est très souple. Certaines sont liées aux services de formation continue des universités, d'autres sont simplement des associations ayant passé une convention avec l'université de leur région. Quel que soit le lien avec l'université, il représente une garantie de sérieux, en particulier de qualité des cours dispensés par des enseignants qui peuvent être, selon les cas, rétribués ou bénévoles.

La première université inter-âges de Paris intra-muros vient d'être créée. Ses fondateurs (les président et vice-président de l'université de Paris-IV Sorbonne, en collaboration avec la mairie de Paris), ont pour objectif à la fois de « renouer avec la tradition du cours public » et de satisfaire une demande croissante, celle de plus de mille auditeurs libres qui suivent chaque année les cours destinés aux étudiants mais pas forcément adaptés au public qu'ils représentent. Il s'agira essentiellement de cours magistraux (cinquante personnes au minimum) portant sur les sujets les plus divers : cours de synthèse et d'initiation à une époque, exposés systématiques sur de grandes questions ou bien cours spécialisés présentant le résultat de recherches originales d'enseignants de l'Université. Ces cours payants (100 F par série de dix conférences) s'adressent « au grand public cultivé, d'un niveau d'études secondaires ». Pour renseignements et inscriptions : Grand Palais (perron Alexandre-III, cours la Reine, 75008 Paris). Tél. : 225-94-40, poste 097.

soif de connaissances qui recouvre, selon Maximilienne Gautrat, une triste réalité : « *l'insatisfaction culturelle de gens qui n'ont pas pu étudier durant leur vie active* ». Et ce fait même engendre un double risque : celui du repli sur soi-même dans une attitude de consommateur de culture et, donc, de marginalisation d'une classe d'âge.

Les UTA peuvent donc receler le danger d'une ségrégation accrue ainsi que l'ont souligné plusieurs intervenants. Ce risque apparaît dans un certain nombre de données recueillies par Maximilienne Gautrat concernant l'insertion sociale des étudiants du troisième âge. Celles-ci sont, de prime abord, rassurantes. Nombreux sont en effet ceux qui appartiennent à une association (70 %), lisent régulièrement des périodiques (72 %), ont gardé des liens avec leur ancienne profession (60 %) et ont une activité bénévole (45 %). Par contre, si l'on regarde de plus près à quels types d'associations adhèrent les retraités, on remarque que celles-ci sont en grande majorité culturelles. Bien

peu ont des activités politiques (2 %) ou syndicales (8 %), et seulement 3 % font partie d'un groupe de consommateurs. Il ne faut d'ailleurs pas leur jeter la pierre. Selon d'autres statistiques, concernant cette fois le temps libre des gens actifs, seulement 5 % de celui-ci est consacré à l'engagement socio-politique et 7 % à l'engagement socio-spirituel, alors que 90 % du temps libre est centré sur soi-même, réservé au loisir, et ceci quels que soient les pays. Autant de données qui peuvent servir de point de départ à une réflexion sur la philosophie du temps libre, (voir encadré ci-dessous).

Mais alors, comment éviter ce risque d'enfermement, de marginalisation ? Pour René Frenzt, président de l'UFUTA, il y a deux remèdes : l'ouverture à tous des universités du troisième âge et leur transformation en universités tous âges ou universités pour tous, et la décentralisation. Hélène Reboul, psychosociologue à l'université de Lyon II a donné un exemple de cette décentralisation. Il s'agit de

l'ouverture dans l'agglomération lyonnaise, à la demande des étudiants, de dix-neuf implantations (dont deux en banlieues ouvrières) qui pourraient, moyennant quelques crédits, être le point de départ de mini-centres universitaires. « *Il faudrait, estime Hélène Reboul, que l'UTA soit non seulement un lieu de formation, mais aussi de transformation permanente de soi et de son rapport au savoir et aux autres, bref, un lieu où l'on puisse élargir son projet de vie.* »

Cela arrive lorsque l'étudiant du troisième âge ne se borne pas à être un consommateur de culture ou d'éducation, mais devient producteur à son tour. Il suffit, pour s'en persuader, d'évoquer l'expérience menée depuis 1979-1980 dans la région de Saint-Étienne par Marguerite Gonon, ingénieur honoraire au CNRS. Celle-ci a fait participer ses « étudiants » à un travail de recherche sur les coutumes concernant le mariage, la naissance et la petite enfance. Par la seule évocation de leurs souvenirs, ceux-ci constituaient une mine de renseignements. Peu à peu, raconte Marguerite Gonon, « *de simples témoins, ils sont devenus des observateurs conscients que ces témoignages font partie de leur patrimoine et qu'ils sont utiles aux historiens, dialectologues et ethnologues* ». Certains grands-parents ont raconté à leurs petits enfants ce qu'ils faisaient. Intéressés, ces derniers en ont parlé à leurs professeurs de français et d'histoire et pris contact avec Marguerite Gonon pour demander des questionnaires. Si bien que deux classes de sixième et cinquième du collège rural d'Amplepuis (Rhône) ont réalisé une enquête sur les coutumes d'enfance en Forez, travail inclus dans la recherche publiée par le CNRS et couronné par la réalisation d'une exposition dans l'établissement scolaire. Cette année, on continue sur la lancée avec un autre thème : « *L'école a cent ans* » avec les témoignages de personnes âgées ayant fréquenté l'école, libre et laïque. Cours et ateliers ont lieu alternativement dans les trois localités (Feurs, Montbrison et Saint-Rambert-sur-Loire) où s'est décentralisée l'université tous âges de Saint

repenser le temps libre

La retraite, c'est « le temps libre total », tranche de vie non reconnue jusqu'à présent. Pourtant, le temps libre des uns est aussi créateur d'emplois pour d'autres. Henri Grolleau, directeur du cabinet du ministre du Temps libre, André Henry, faisait remarquer qu'il existe toute une industrie du temps libre (entreprises de bricolage, *garden centers*) qui a connu un fort développement au cours des dernières années. Mais, a-t-il précisé, « *s'il ne s'agissait que de créer des besoins nouveaux, notre projet politique serait bien piètre* ». Pour lui, le temps libre doit être « *le temps de développement de la nouvelle citoyenneté, la valorisation des individualités, mais aussi la possibilité pour les gens de se regrouper pour faire quelque chose ensemble* ». C'est dans cette perspective que semble se situer le nouveau ministère du Temps libre, lequel a mis à l'étude un projet de loi sur le développement de la vie associative et sa meilleure intégration dans le tissu social.

C'est sans doute une des conditions nécessaires — mais non suffisante — pour que, selon l'expression du professeur Roland Choiselle de l'université de Reims, « *temps libre n'égale pas temps vide* ». A une époque où l'on est passé, toujours selon Roland Choiselle, « *de la civilisation du travail-contrainte à celle du travail-jeu* », il faut donner à chacun les moyens de se consacrer aux activités qu'il a choisies. Et un de ces moyens, c'est l'éducation permanente. C'est ce qu'a montré le professeur Joffre Dumazedier en expliquant que le temps libre (ou temps résiduel engendré par le travail) produit paradoxalement des valeurs de plus en plus éloignées de celui-ci. D'où « *une certaine crainte devant ce temps producteur de valeurs nouvelles* ». A cet égard, conclut Joffre Dumazedier, « *les universités du troisième âge peuvent apporter une valorisation du temps libre qui permette de mieux comprendre la révolution du loisir* » et à leurs étudiants de « *jouer le rôle d'une minorité active dans une société en pleine mutation* ».

Étienne, afin, explique Marguerite Gonon, de « faire comprendre aux gens qu'ils peuvent se connaître entre habitants de petites villes ». Le transport d'un lieu à l'autre est assuré grâce à une subvention du Plan d'action prioritaire.

Une autre recherche sur « Logement et nourriture en milieu rural et urbain » est menée en collaboration avec les élèves d'un lycée technique, en particulier ceux qui se destinent au tourisme en milieu rural. Élèves, personnes âgées et aussi étudiants préparant une maîtrise ou une thèse de troisième cycle sur ces divers thèmes travaillent donc ensemble, à la satisfaction de tous. « Tout le monde peut apporter quelque chose, et ceci quel que soit son niveau d'études », déclare Marguerite Gonon qui a vu les effectifs passer de vingt à cent vingt inscrits. « C'est, conclut-elle, un échange extraordinaire dans la mesure où les participants ne sont pas seulement consommateurs de la science que nous apportons, mais aussi producteurs. »

Sans doute est-ce là une des finalités des UTA, un moyen pour les personnes âgées de participer à la vie des autres groupes, d'intégrer leur passé dans l'avenir, de se replacer dans la continuité. Ainsi que le faisait remarquer Marie-Louise Pellegrin, directrice de l'UTA de Paris X-Nanterre, « la personne qui entre en retraite n'efface pas son passé mais le continue, et l'université du troisième âge doit à la fois lui permettre d'affronter la crise que constitue le moment de rupture avec le monde du travail, et de favoriser la production d'une culture nouvelle, de modèles de culture qui feront évoluer cette société, bref, d'illustrer le continuum de la vie, tant il est vrai que vieillir c'est vivre ».

Michaëla Bobasch

(1) Proportion qui correspond à la moyenne nationale des gens âgés de plus de soixante-cinq ans, bien qu'il y ait davantage de femmes de soixante-cinq à soixante-quatorze ans dans les universités que dans la population française.

(2) Il y a une disparité entre les hommes et les femmes : 59 % des femmes vivent seules contre seulement 13 % d'hommes.

(3) Selon le recensement de 1975, 61 % des femmes de plus de soixante-cinq ans n'ont pas leur certificat d'études.

que se passe-t-il ?

■ **Satisfaction mitigée au SGEN-CFDT après la publication du rapport Schwartz** (voir notre n° 465 du 7 octobre). Considérant que le rapport « amorce une démarche positive, cohérente et globale tant sur l'insertion professionnelle des jeunes que sur leur place dans la société », ce syndicat estime que ce rapport constitue « une rupture décisive avec la politique du gouvernement précédent » et s'en félicite ; il approuve « la cohérence d'un ensemble de propositions visant non seulement à munir les jeunes d'une formation professionnelle stable et reconnue, mais aussi à leur donner le moyens de se réinsérer dans la vie sociale et culturelle. » Par contre, le SGEN-CFDT trouve moins convaincantes les propositions concernant l'apprentissage (on ne parle pas du statut de celui-ci), les unités capitalisables (pas généralisables à son avis en l'état actuel des choses) et la rémunération des jeunes (considérée comme insuffisante).

■ **Quatre-vingt-quatorze sénateurs et cent cinq députés de l'opposition** (tous partis confondus) ont déposé devant le Conseil constitutionnel, pour la première fois depuis le début de la nouvelle législature, un recours contre le texte abrogeant la loi Sauvage. Au-delà des protestations contre « la hâte et la précipitation excessive », il s'agit d'un « acte politique » pour contrer le gouvernement et manifester l'existence de l'ancienne majorité, silencieuse depuis la rentrée parlementaire. Les députés et sénateurs reprochent à Alain Savary ce texte « révolutionnaire et dangereux » qui, estiment-ils est « un don gratuit de la majorité socialiste au Parti communiste ». Soutenus par la Fédération nationale des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur et de la recherche, les parlementaires redoutent la suppression du quorum étudiant dans les élections universitaires et la réduction du nombre de professeurs de rang magistral aux conseils d'université.

■ **Le Parti socialiste a présenté son plan d'action en matière d'Éducation nationale.** Constatant qu'Alain Savary doit assumer un « lourd héritage », il se félicite des premières mesures et se propose de devenir une force de diffusion et d'impulsion pour encourager les actions du ministre de l'Éducation nationale. Il estime que le changement éducatif ne peut se faire « à coup de mesures ministérielles » et demande la mobilisation des militants enseignants sur le terrain pour « approfondir, affiner et réactualiser les propositions du plan socialiste pour l'éducation ».

■ **« Nous souhaitons l'intégration de l'enseignement technique agricole au ministère de l'Éducation nationale »** : c'est qu'on a déclaré Jean Andrieu, président de la FCPE, et Michel Deschamps, secrétaire général du SNETAP-FEN, à l'issue de leur rencontre, le 25 septembre. En attendant la satisfaction de cette requête adressée aux divers ministres concernés (Éducation nationale, Agriculture, et Premier ministre), ils demandent « que la formation des jeunes dans l'enseignement agricole — notamment les LEPA et les LTA — s'organise dans la perspective d'une harmonisation des structures éducatives avec celles de l'Éducation nationale ».

■ **Réunis en congrès à Avignon les 26 et 27 septembre, les Délégués départementaux de l'Éducation nationale (DDEN)** se sont félicités des premières mesures prises par le ministre de l'Éducation nationale. Ils ont mis l'accent sur quatre idées-force pour l'école de demain : rayonnement (ouverture de l'école aux grandes questions de ce temps), dignité (qualification des maîtres), efficacité (retour à l'Éducation nationale du service social de Santé scolaire et de la Formation professionnelle pour pouvoir suivre l'enfant de la maternelle à l'entrée dans la vie active) et laïcité (création sans retard d'un « grand service public unifié et laïque d'éducation »).

■ **« Formation initiale d'égale valeur, de même durée, mais d'objectifs et de contenus différents selon les degrés, formation permanente permettant l'actualisation des connaissances mais aussi le perfectionnement des méthodes, la confirmation des spécialisations ou bien, au contraire, une nouvelle orientation, développement et mise en place de mesures pour lutter efficacement contre l'échec scolaire »** : telles sont les grandes orientations de l'USNEF-CG (Union nationale des enseignants de France, syndicat général de l'enseignement public) rappelées au cours de la réunion de son bureau, le 30 septembre dernier. Si elle se déclare favorable à une rémunération identique pour les PEGC et les instituteurs dont la fonction et le recrutement devraient être revalorisés, l'USNEF rappelle cependant qu'elle reste attachée au maintien dans leur forme actuelle des différentes catégories d'établissements et d'enseignants.

la FEN dans le

Jacques Pommatau, secrétaire général de la FEN, a été élu le 18 juin dernier à la tête de cette fédération en remplacement d'André Henry, nommé ministre du Temps libre.

Après quatre mois d'activité et une rentrée qui s'est déroulée dans des circonstances exceptionnelles, nous lui avons demandé de faire le point sur l'action syndicale, les négociations et les orientations prochaines de la Fédération des syndicats enseignants qui regroupe près de 500 000 adhérents dans l'Éducation, la Recherche et la Culture.

changement

• *Pour la première fois depuis longtemps, la rentrée a été calme, mais il n'en reste pas moins vrai que de nombreux problèmes n'ont pas été résolus. Quels sont-ils ?*

C'est vrai, les points noirs, dans les différents secteurs de l'Éducation, sont encore très nombreux. Il y a encore des classes non réouvertes ou à effectifs élevés. La structure des collèges est restée la même et il y a des manques considérables dans l'enseignement technique — quarante mille élèves n'ont pu être reçus dans les sections qu'ils revendiquaient. Les problèmes des non-enseignants n'ont pas été résolus puisqu'il y a moins de postes que l'an passé, et il ne servirait à rien aujourd'hui de nier les carences de la rentrée. La totalité des principales revendications des syndicats nationaux est loin d'être satisfaite.

Cela dit, la rentrée a été calme et les enseignants ont compris qu'on allait vers le changement et qu'un effort important avait été fait par le gouvernement qui a essayé de pallier les principales insuffisances.

• *Quelles sont les principales mesures prévues à court terme, c'est-*

à-dire au budget 1982 ? Celles-ci vous satisfont-elles ?

Il est prévu dans l'Éducation nationale la création de dix-sept mille emplois répartis dans les différents secteurs. On pourrait aussi démontrer que ce n'est pas suffisant, pour aucun de ces secteurs. Mais tant au budget 1982 qu'au collectif budgétaire de juin 1981 un effort assez considérable a été fait. Ce qui importe maintenant, c'est non seulement créer des emplois, mais aussi s'attaquer aux structures de l'éducation.

• *Quel est le rôle de la FEN dans cette action à long terme ?*

Dans le secteur de l'éducation, la FEN n'a pas le même rôle que dans le domaine de la Fonction publique. Elle a sa propre thèse éducative, « l'École de l'éducation permanente », en divergence, c'est vrai, avec les thèses de certains syndicats nationaux. Mais la FEN n'entend pas se substituer aux syndicats nationaux dans leurs revendications et sera amenée à présenter les siennes en termes généraux. Nous allons sûrement vers des affrontements, des difficultés, et il faudra

trancher entre les thèses en présence.

Pour nous l'échec scolaire est essentiellement dû aux structures actuelles de l'éducation : celles-ci, depuis vingt ans, conduisent à une échappée des élèves. Ce n'est pas par hasard qu'on a mis en place, depuis la prolongation de la scolarité obligatoire jusqu'à seize ans, des lois qui permettent aux jeunes de s'échapper plus tôt de l'école. Le système éducatif actuel est conçu comme une énorme machine à sélections et la pire des sélections, celle qui est basée sur l'échec. Il faut donc repenser le système.

• *Dans le nouveau contexte politique, quelles seront les nouvelles approches de la FEN ?*

La FEN est à la fois une centrale syndicale, une fédération de fonctionnaires et la fédération des personnels de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture.

En tant que centrale syndicale, je ne vois pas pourquoi elle changerait ses orientations. Elle s'est toujours déclarée prête à toute unité d'action avec l'ensemble des centrales syndicales.

Au niveau de la Fonction publi-



que, il semble qu'un climat nouveau s'établisse entre les différentes fédérations de fonctionnaires d'une part, et le ministre d'autre part, encore qu'il a été impossible de réaliser ce qui a déjà été fait par le passé, à savoir la réunion des sept fédérations de fonctionnaires. En revanche, à l'occasion des récentes discussions salariales, les rôles des syndicats d'une part, et du gouvernement d'autre part, ont été clairement définis dans leurs fonctions respectives.

Au niveau Éducation nationale, Recherche et Culture, la FEN constate qu'elle discute avec un gouvernement qui semble beaucoup plus favorable aux thèses qu'elle défend, sans renoncer à aucun de ses mandats. Elle ne peut ignorer qu'elle a appelé de ses vœux l'arrivée de la gauche au pouvoir et rien ne la conduit actuellement à s'opposer à la réussite de l'expérience engagée depuis quelques mois.

• *Quelles sont les priorités que vous vous fixez dans les négociations avec le ministère de l'Éducation nationale ?*

Ces priorités apparaissent très clairement dans la lettre de Fran-

çois Mitterrand au SNI-PEGC. Il a dit qu'il importait de modifier la structure du premier cycle. La clef du système éducatif se situe au niveau des collèges. Cette critique ne porte pas sur les personnels qui y enseignent, mais sur le système qui a été mis en place depuis de nombreuses années. On ne peut pas non plus prétendre que le premier degré soit à l'abri de toute critique, mais les collèges sont le lieu où les carences du système sont les plus flagrantes. La priorité des priorités est donc d'entreprendre une vaste réforme en profondeur, pour que le système éducatif conduise tous les enfants au maximum de leurs possibilités.

L'enseignement technique est une autre de nos préoccupations. Au lieu de donner des moyens supplémentaires au service public d'éducation, les régimes précédents ont établi un système concurrentiel : CFA, apprentissage, pactes nationaux pour l'emploi, etc. Notre priorité est de trouver des solutions transitoires permettant aux jeunes sortis du système éducatif sans formation professionnelle de trouver un emploi. Le service public de l'éducation doit être concerné par cette opération. On sait bien qu'on ne va pas réintégrer trois cent mille jeunes dans le système scolaire, — le « ras-le-bol » de l'école existe — mais il faut, dès à présent, élaborer et mettre en œuvre des solutions qui permettent au service public d'assurer totalement son rôle, y compris en s'ouvrant sur la vie active : et notamment sur les réalités des entreprises.

Pour l'enseignement supérieur, la FEN prend en compte avec satisfaction les premières décisions du ministre de l'Éducation nationale, notamment le rétablissement des habilitations et la volonté d'abroger la loi Sauvage, y compris la décision de supprimer les quorums. Mais cela ne peut s'inscrire que dans la perspective d'une refonte profonde de l'enseignement supérieur. Il n'est pas question pour nous d'imaginer qu'on puisse revenir et en rester à la loi d'orientation de novembre 1968. Il y a dans les universités des carences, des difficultés, des pesanteurs qui sont intolérables et qui ne peuvent être

réglées dans le cadre de la loi d'orientation.

• *Certains disent aujourd'hui que si les ministres consultent, aucun processus réel de négociation profonde n'est vraiment engagé, que les partenaires sont entendus sans être écoutés. Qu'en pensez-vous ?*

Il y a eu une période de flottement car il y avait des urgences à assumer et on peut admettre que la concertation, dans ce contexte, n'ait pas toujours donné lieu à des négociations véritables. Mais on peut constater par exemple que, sur la préparation du budget de l'Éducation nationale, la consultation des organisations syndicales a été très poussée. C'est la première fois que tous les syndicats nationaux de la FEN sont consultés avant que le ministre de l'Éducation nationale n'arrête son projet de budget. C'est un fait très important.

Il y a peut-être des problèmes de méthodes qui se posent, mais si nous avons un jour le sentiment que la concertation est un moyen d'enterrer nos propositions et de donner bonne conscience au gouvernement, nous le dirons tout à fait clairement. Ce n'est pas le sentiment que nous avons, même si toutes les concertations n'aboutissent pas à un relevé de conclusions. Pour l'instant nos avis sont pris en compte, notamment au ministère de l'Éducation nationale.

• *Quel est le rôle politique du secrétaire général de la FEN à quelques mois de l'élection de François Mitterrand ?*

J'ai été amené à dire qu'il fallait donner une autre image de notre rôle dans le syndicalisme. Nous avons été trop longtemps presque uniquement force de contestation dans la mesure où nos propositions n'étaient que très rarement prises en compte. Aujourd'hui, notre rôle de contestation est maintenu, mais nous devons constamment proposer et impulser, et notre vigilance doit être accrue pour éviter le piège d'une intégration du syndicalisme à l'État. Les responsabilités entre le gouvernement et les syndicats sont distinctes. Nous avons effective-

ment un rôle particulier; certes nous devons proposer, nous concerter, débattre et participer à l'élaboration des décisions, mais nous ne devons jamais être impliqués dans leur mise en œuvre. Nous avons probablement à beaucoup réfléchir à ces limites.

• *Parlons un peu maintenant de la Fonction publique. Où en sont aujourd'hui les négociations ?*

Nous vivons dans la Fonction publique une période de concertation assez unique depuis la Libération. Il faut remonter loin pour trouver un moment où les fédérations de fonctionnaires ont été autant consultées. C'est à la fois le changement et la continuité. Le changement dans la mesure où le ministre de la Fonction publique, Anicet Le Pors, a proposé aux fédérations de fonctionnaires un document engageant le gouvernement dans un processus de négociations successives sur les dossiers les plus importants de la Fonction publique. La continuité, à savoir une politique de négociation salariale annuelle entre les fédérations de fonctionnaires et le gouvernement, qui constitue un des acquis fondamentaux de 1968.

• *L'un des problèmes les plus importants actuellement est le relèvement des bas salaires. Que demandez-vous dans ce domaine ?*

Il y a deux thèses en présence dans la Fonction publique : l'une dit qu'il suffit de remettre en ordre les rémunérations, relever les bas salaires, puis établir ensuite une stricte proportionnalité entre les salaires et l'évolution des prix, quel que soit le niveau de ceux-là. C'est une thèse défendue par deux fédérations de fonctionnaires, la CGT et la CGC. La CFDT, FO, et la FEN disent au contraire qu'il est important de faire évoluer plus rapidement les bas salaires, car chaque fois qu'il y a une inflation importante, il y a aggravation des inégalités. Si nous ne prenons pas en compte ce phénomène permanent dans la mise en place de nouvelles structures de rémunérations, nous retomberons rapidement dans

les mêmes travers que la rigidité des structures antérieures n'a permis de pallier que par des expédients très insuffisants.

Anicet Le Pors s'est prononcé très clairement pour le principe d'une évolution différenciée. Cet engagement paraît désormais admis par la plupart. C'est une évolution très positive.

• *On a beaucoup parlé, ces derniers temps, de décentralisation. Que doit-elle être dans l'Éducation nationale ?*

Il y a beaucoup d'ambiguïté sur le sens à donner à la décentralisation. Il faut séparer une donnée globale, la décentralisation, synonyme de démocratisation, et ses conséquences sur les personnels. Il n'est pas question de faire, des enseignants, des fonctionnaires à statut décentralisé. Personne n'imagine que les instituteurs puissent devenir des fonctionnaires départementaux en perdant leur statut de personnel d'État.

Décentraliser, c'est faire participer les usagers à la gestion des services qui les concernent. Dans l'Éducation nationale, les choses sont tout à fait définies par le colloque du CNAL en 1972 : gestion tripartite du service public avec participation des pouvoirs publics,

des personnels et des usagers (parents ou jeunes). Si une telle structure est mise en place, nous sommes tout à fait pour. Mais si c'est pour mettre à nouveau les enseignants sous la coupe du préfet — ou du commissaire de la République — nous ne serions pas d'accord. Ces garanties nécessaires sont les garanties d'indépendance indispensables vis-à-vis des pouvoirs locaux.

• *Sur le plan de la vie interne de la FEN, vous avez déclaré lors d'une récente conférence de presse que « les statuts de la FEN n'étaient pas gravés dans le marbre ». Qu'est-ce que cela voulait dire ?*

La FEN, comme toutes les structures syndicales, n'est pas figée définitivement, et elle a largement évolué depuis 1948. Il faut savoir adapter les structures aux réalités du travail et de l'action syndicale. Il y a dans la FEN un certain nombre de pesanteurs qu'on connaît bien. Il faut donner aux syndicats nationaux la place qui doit être la leur. Or, tous ne sont pas représentés dans les instances délibératives et certains doivent attendre les congrès, qui ont lieu tous les deux ans, pour s'exprimer. Il faut aussi clarifier le rôle des instances exécutives.

« S'agissant du rapport Schwartz, la FEN s'est réjouie de cette mission. Le nouveau gouvernement ouvrait enfin les voies politiques qui répondent aux aspirations des jeunes et qui marquent la rupture avec la pratique sociale et éducative du régime antérieur.

La FEN a toujours eu comme axe majeur de sa stratégie syndicale la volonté d'assurer à tous les jeunes la possibilité d'être, dans la société, des acteurs à part entière de son évolution. L'ensemble des négociations et consultations engagées par différents ministères s'inscrivent dans cette perspective. Les diverses propositions du rapport final du professeur Bertrand Schwartz constituent des éléments à prendre en considération. Les contributions de la FEN concernant les mesures à prendre d'urgence pour les jeunes sortis du système sans formation ni qualification professionnelle, visent à réellement assurer à tous ces jeunes la garantie d'une véritable formation, reconnue et débouchant sur un emploi durable.

Pour cette raison elle ne saurait cautionner un système de formation séparé du Service public, mais au contraire elle demande avec insistance que soit mobilisé tout le Service public de l'enseignement technique pour cet effort de solidarité nationale. Mobilisé et développé... certes, mais aussi profondément rénové dans ses méthodes, son contenu et la validation des acquis, afin de poursuivre son ouverture sur la vie et ainsi devenir pour l'ensemble des jeunes : l'école de la réussite.

Ainsi les formules transitoires à préconiser doivent non seulement impliquer largement le Service public et laïque de formation professionnelle, mais constituer autant d'amorces de son développement futur. »

tives. Je n'ai pas d'a priori sur ce que devraient être les structures. J'ai demandé aux syndicats nationaux d'y réfléchir.

• *Remettez-vous en cause le fonctionnement de la FEN en tendances ?*

L'existence de la FEN et le maintien de son unité sont liés à la reconnaissance des courants de pensée. Il ne sert à rien de nier leur existence. Tous les syndiqués à la FEN n'ont pas la même opinion, les mêmes positions politiques, la même conception de la stratégie syndicale. Ces grands courants ont toujours existé dans le syndicalisme français. Maintenant il faut situer leur importance dans la vie de la FEN, la place qu'ils doivent tenir dans les débats internes : c'est donc une question qui se pose et qui sous-tend nécessairement le débat sur les structures.

• *Au changement politique a correspondu un changement de secrétaire général à la direction de la FEN. Des orientations de la Fédération ne vont-elles pas être différentes ?*

J'ai fait des propositions qui peuvent être interprétées comme une ouverture, mais l'ouverture ne peut être dans un seul sens. C'est une évolution qui implique une volonté mutuelle, une décision commune et une loyauté réciproque de la part des différents courants de pensée. La dernière Commission administrative de la FEN a permis d'aboutir à un texte unanime. Est-ce une conséquence du climat politique qu'on connaît au sein de la gauche ? On peut le supposer. On peut espérer beaucoup de ce climat nouveau et ça ne doit pas être compris comme un simple changement de personne.

Le changement de secrétaire général ne change pas les mandats de la FEN. C'est le prochain congrès qui sera amené, comme par le passé, à définir les orientations et les mandats de l'organisation syndicale en tenant compte du contexte politique actuel.

**Propos recueillis par
Nicole Gauthier et Maurice Guillot**

défense d'en parler

« *LE THÉÂTRE pour enfants, cela a un côté péjoratif. C'est fait pour être gentil, rigolo, faire appel à l'imagination. Or c'est considérer l'enfant comme un être inapte à comprendre. C'est ce contre quoi je m'insurge. Il n'y a pas de théâtre pour enfants ; il y a du théâtre, c'est tout.* » C'est pourtant l'auteur de cette sentence sans appel, Bernard Bétrémieux, qui vient de monter un spectacle uniquement pour enfants, auquel les adultes ne peuvent accéder que s'ils sont accompagnés... de leur progéniture. « *Je n'accepte aucun adulte sans enfant !* » lance-t-il péremptoirement. D'où vient ce revirement ? Tout d'abord de la spécificité du problème traité, ensuite du fait que le spectacle est destiné à amorcer le dialogue entre parents et enfants sur ce sujet réputé tabou. Vous l'aurez deviné, ce thème à la fois captivant et explosif, c'est l'éducation sexuelle, abordée dans la pièce, non pas de manière faussement simpliste et bonne enfant, mais par le biais de l'interdit.

Le titre même est significatif : *Défense d'en parler*. Mais s'il évoque les tabous, c'est pour les lever, les uns après les autres. Tout d'abord ceux du langage. Pour désigner le sexe de l'homme ou de la femme, il y a de nombreux mots considérés comme « sales », « interdits ». Ces mots, les acteurs commentent, au cours d'une séance de strip-tease interrompue (il s'agit de

savoir si Sylvie, déguisée en homme, est bien ce qu'elle veut paraître), à en lâcher quelques-uns. Aux enfants d'en donner d'autres, de dire ceux qu'ils savent. C'est ainsi que l'on entendra les plus communs (« moule, chatte » pour la femme, « robinet, petit bout, petit oiseau » pour l'homme) mais aussi les plus inattendus (« tartelette à la framboise, vache toute poilue, crevasse » pour le sexe féminin, « saucisson, tuyau, couteau, fourchette, tour Eiffel, bout de bois » pour l'organe masculin). Après avoir récolté tous les noms connus des enfants, Béatrice donne les termes scientifiques (vulve, pénis) « *à propos desquels plus personne ne pourra dire que c'est impoli ou mal élevé* ».

« *Il est important que l'enfant puisse se libérer de tout ce vocabulaire, qu'il ne reste pas axé sur l'envie de dire certains mots sans oser le faire* » explique Bernard Bétrémieux. C'est là la première étape. Après la libération des mots, il y aura celle des actes. Au cours d'une joute oratoire et gestuelle, les acteurs feront s'interroger les enfants sur un certain nombre de clichés (un homme, cela ne pleure pas ; les garçons sont plus forts que les filles ; il y a des jeux de filles) lesquels seront réduits en poussière, preuves à l'appui, sans qu'il y ait jamais de gagnants ou de perdants. C'est ainsi que les enfants (filles d'un côté, garçons de l'autre) jouent



« Défense d'en parler », de Marten Harrie et Rote Grütze, pièce interprétée par Béatrice Delfe, Sylvie Feit, Bernard Bétrémieux, Jean-Pierre Granet, Didier Riey au Théâtre Présent (211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e) - petite salle - mercredi et samedi à 14 h 30, dimanche à 14 heures

ront à tirer les deux extrémités d'une corde. Les deux groupes auront gagné : les uns parce qu'ils auront fait tomber les autres, et ces derniers parce qu'ils seront tombés les premiers... De même, seront dédramatisés un certain nombre

d'actes dont on ne parle jamais : faire pipi, caca et... faire l'amour (les acteurs jouent au papa et à la maman, au docteur, etc.).

Vient ensuite la partie plus informative de la pièce, et non la moins intéressante. L'actrice principale en

est une merveilleuse poupée de chiffons, haute de deux mètres, mâle d'un côté et femelle de l'autre. Le côté femme a d'ailleurs la vedette grâce au ventre qui s'ouvre astucieusement pour montrer ovaires, trompes et utérus. Les enfants pourront ainsi goûter les petits œufs que contiennent les ovaires et suivre le trajet du petit œuf de l'ovaire à l'utérus. Plus tard, ils pourront voir palpiter le coussin-ventre, dialoguer avec la petite voix du fœtus en gestation et assister à la naissance (l'actrice-bébé fait une entrée remarquée en forme de roulade).

Tout au long du spectacle dont ils sont eux aussi acteurs, les enfants (âgés de six à douze ans) se déplaceront sur la scène (qui n'en est pas une puisqu'aucune estrade, aucune limite ne sépare les acteurs des jeunes spectateurs) pour voir de plus près, toucher la poupée, mais aussi prendre part aux divers jeux. C'est ainsi qu'ils mimeront la rencontre du petit œuf et de la petite graine qui « se dirigent l'un vers l'autre, se disent bonjour, se caressent, s'embrassent, se mêlent l'un dans l'autre » : c'est la fécondation qui s'achève par une danse au rythme endiablé !

La séance se termine par « la frotti-frotta farandole » où, tour à tour, l'on rit, chuchote, se frotte, se chatouille et s'endort sur l'air « Tous les gens aiment qu'on les caresse, et qu'on les aime ».

Pour Bernard Bétrémieux, ce spectacle a trois objectifs : « D'abord, permettre à des enfants de s'exprimer librement pendant deux heures sur la sexualité, ensuite, donner l'information juste (avec les mots appropriés), et enfin donner aux enfants et à leurs parents l'envie d'aborder simplement ce sujet par le biais du jeu théâtral. » Pas question pour lui de remplacer la cellule familiale. Il s'agit simplement d'être « le moteur, l'aiguillon, le tremplin, celui qui fournit l'occasion ». C'est pourquoi il refuse — pour l'instant — d'accueillir les scolaires car, dit-il, « à travers l'éducation sexuelle, ce que l'on traite dans le spectacle c'est le rapport garçon-fille et parents-enfants ».

Michaëla Bobasch

Les textes publiés dans cette rubrique nous ont été adressés par des lecteurs et n'engagent donc que leurs auteurs et non la revue.

une opinion de Jean Vial

de Pygmalion à Peters

C'EST une mode singulière, teintée de quelque présomption, que de prétendre éclairer une situation compliquée (et sans explication apparente) grâce à ce que l'on appelle un complexe. Il suffit de se plonger dans la lecture de la Bible ou de l'histoire légendaire pour découvrir une relative analogie, qui tient lieu de démonstration. L'intuition est souvent géniale, qui juge autant le découvreur que le découvert.

En tout cas, la pratique semble fort commode : ainsi si nous voulons démontrer, artificieusement, que certains enseignants ont l'esprit de catégories et le sens des indices de rémunérations, nous nous contenterons d'évoquer le complexe de Jacob, à cause de sa vision de l'échelle pointée vers le haut. Si nous désirons présenter, malicieusement, l'aspect perfectionniste et triomphaliste de l'école française, il sera utile de prendre comme exemple le problème d'arithmétique. Certes, l'intention des pédagogues est de faciliter la réussite des élèves, ce qui valorisera l'institution et ses maîtres. Aussi tout est-il organisé pour que les « bons » soient aussi nombreux que possible : les pièges sont soigneusement évités, les don-

nées inutiles congédiées ; l'ordre même de présentation des nombres (des chiffres) correspond exactement à l'itinéraire désirable. Point besoin de s'embarasser d'un raisonnement quant au but ultime à la réponse à trouver. Il suffit de gymnastiquer sur les chiffres, comme ils sont donnés, le choix du signe opérationnel ressortissant à un jugement sommaire d'analogie. Il n'est que de pratiquer les quatre règles. Paradoxe : le « problème » est résolu sans que l'enfant ait à se poser de questions. Cette simplification rituelle peut priver des enrichissements de méthode ou de raisonnement, remplacer la prise de vue concrète, la tranche de vie socio-économique en un exercice abstrait et mécanique. Peu importe : c'est la médaille et non la pérégrination qui fait le pèlerin. Rien de plus parfait qu'une réponse exacte. Pygmalion est fier de son œuvre...

Le complexe que nous appelons de Lilith est d'autre nature. Lilith aurait été, avant Ève, la première femme. Mais elle aussi fut tentée par le Démon. Reconvertie, elle ferait aujourd'hui du recrutement pour le compte de l'Enfer en s'attaquant aux jeunes générations.

Elle utilise, en l'affaire, un incontestable pouvoir de séduction. Aussi, dans certaines régions de l'Est de la France, lorsqu'un enfant endormi se met à sourire, la mère le réveille précipitamment pour l'arracher à ce sourire de perdition. L'école, comme ces mères aimantes et vigilantes, souffre du complexe de Lilith. Un sourire d'écolier est subversif : il y a du Démon là-dessous. Avant tout être sérieux, que... diable !

Il y a également le complexe bien connu de Peters, de portée individuelle : de la sorte, un excellent professeur peut devenir un proviseur contestable — les vertus propres à ces occupations étant profondément différentes. Il existe une face sociale, institutionnelle, du complexe de Peters. Imaginons qu'en Didactie fonctionne un système d'éducation à paliers, de l'école maternelle à l'Université. Supposons que la considération publique attachée à ces institutions successives soient à la mesure du niveau du savoir qu'elles distribuent, que soient mieux estimés et mieux traités les maîtres de l'enseignement « supérieur » que les professeurs du « secondaire », les professeurs que les instituteurs du « primaire » — opinions qui iraient jusqu'à honorer les titulaires d'un cours moyen plus que les maître(sse)s du cours préparatoire. On devine quelles seront au bout des ans — en Didactie, pays utopique où règnent les mandarins — les conséquences de cette hiérarchie. Pour se valoriser, l'école maternelle commencera de plus en plus tôt les initiations aux rudiments, se risquera même à l'apprentissage de la lecture, consommant, pour ce faire, le temps que les grandes dames de la petite école voulaient offrir à la danse rythmique, au dessin-peinture, au chant et au jeu. L'école élémentaire abstrayant et mémorisant se « secondisera ». Les établissements du second degré tendront à devenir de « petites sorbonnes ».

Ainsi au lieu de remplir sa propre mission, chacun essaiera d'accomplir le travail des gens « du dessus » moyennant quoi l'Université se plaindra de recevoir des bacheliers incapables d'observer avec objectivité, de juger avec per-

tinence, de raisonner avec logique, de construire un plan de recherche ou d'exposé, de résumer un livre, de besogner avec autrui, voire de rédiger en usant d'un vocabulaire distinct et clair, d'une syntaxe correcte. Le second degré s'irritera de « percevoir » des élèves dépourvus d'esprit mathématique, de goût esthétique, d'appétit littéraire et même d'un minimum du savoir orthographique désirable. Quant à la primaire, elle constatera avec

l'amertume d'une solide conscience professionnelle que, dès le cours préparatoire, le quart de ses élèves reste à la traîne, qu'en fin de course la moitié est en retard d'au moins une année...

Pour bien faire, puisque chaque institution a singé celle de dessus, il faudrait que chacune fit le travail que celle du dessous n'a pas réalisé... Et tout cela, et toute cette confusion, et tout ce désordre, parce qu'en Didactie, où l'intelli-

gence est la chose la mieux partagée, on s'en sert, artificieusement, pour départager les gens, parce que l'on y mesure le mérite à la quantité de connaissances emmagasinées, parce que l'on n'y pratique point le complexe d'une Thémis souriante : à chacun, selon son rouet, l'ouvrage qui lui convient — étant entendu que toutes les institutions d'éducation, tous les éducateurs sont revêtus de la même dignité. ■

une opinion de Lucien Adjadji, IDEN

l'inspecteur et l'animation pédagogique

ON a tellement écrit sur « l'animation pédagogique » qu'en venant après bien d'autres, je risque de m'exposer à des redites. S'il s'agissait seulement, pour moi, de paraphraser mes devanciers, je m'en voudrais de cette indélicatesse ou de cette outrecuidance. Telle n'est pas, habituellement, ma façon d'être. Toute modestie gardée, je souhaiterais formuler quelques réflexions à propos d'une expérience conduite au cours de cette dernière année scolaire, afin d'aider tous ceux qui s'y intéressent à mieux poser le problème toujours agaçant, voire irritant, de « l'inspection-animation ».

« L'inspecteur peut-il être un animateur », « L'inspecteur doit-il être un animateur ? ». Ces ques-

tions ont peut-être du sens. Je n'en sais rien. Je me sens éducateur. Et il me semble que mon métier consiste à aider nos collègues instituteurs à voir plus clair dans notre intervention pédagogique. Alors, je me mets à l'ouvrage. Et nous essayons, à l'intérieur de groupes — dix à quinze participants environ — de réfléchir, ensemble, sur une difficulté. J'offre, en cette circonstance, non pas ma « présence hiérarchique » — sécurisante ou paralysante —, mais, tout simplement, mon goût de la réflexion. J'aide à poser des questions. Et ces questions ne sont pas innocentes. Par exemple : « Qu'est-ce qu'un enfant ? » ou bien : « Que signifie grandir ? » Ou bien encore : « A quoi sert l'école ? » Ce qui a con-

duit à poser d'autres questions du genre : « A qui sert l'école ? » On a pu, aussi, se demander en quoi consiste, au juste, la « fonction » de l'instituteur...

C'est dérangeant de se poser des questions. Revenir à l'essentiel, faire un « pèlerinage aux sources » (aux sources des mots, aux sources des idées, aux sources des « mystifications pédagogiques »), repenser les fondements de la relation éducative, c'est effectivement très « dérangeant ». On dérange des habitudes et des comforts intellectuels. On dérange des modèles de comportements. On joue avec le feu ! C'est de la subversion... Non, c'est de l'animation.

Pour animer, il faut avoir quelque chose à « activer ». Et ce qui

est à activer, c'est incontestablement la force profonde — l'énergie — qui fait de nous ce que nous sommes : des éveilleurs. Sans doute, faudrait-il évoquer, ici, les techniques de conduite de réunion, les subtilités de la « dynamique de groupes », dire que la première des erreurs à écarter, le premier des écueils à éviter, c'est la directivité. Il faudrait dire aussi qu'il n'est pas interdit, pour autant, de conduire les maîtres à dégager de leurs propos, de leurs remarques et de leurs suggestions, des directions de pensée. Directivité et « directionnalité » n'ont pas du tout la même signification ! On pourrait également faire remarquer, au passage, qu'animer un groupe, c'est faire découvrir, par le groupe, les « raisons d'être » de chacun, raisons qui fondent une présence dans un milieu et une participation à une entreprise. Et observer, chemin faisant, que la révélation des manières d'être et de penser, dans le groupe, la force de proposition de tel ou tel participant, plus à même qu'un autre de formaliser ses conceptions ou son opinion, le dynamisme de telle pensée, de telle imagination, le « silence » de certains sont autant d'embarrassantes questions pour l'animateur.

Mais ce n'est pas exactement de ces propos qu'il est question dans les présentes observations. L'important, me semble-t-il, est de souligner l'aspect « dérangent » de l'animation pédagogique. C'est bien de cela qu'il s'agit, en fait. Il s'agit de réagir contre la tentation du « prêt-à-porter » dans les procédures éducatives, de prémunir contre les idées toutes faites, d'éviter le fétichisme des formules, de mettre en garde contre la facilité, les recommandements. En d'autres termes, il s'agit de rendre les éducateurs attentifs à la vie, à ses jeux complexes, et parfois déroutants, à ses complications souvent impénétrables. Et c'est cette attention portée à la vie dans tout ce qu'elle a d'inattendu, d'informulé et encore de mystérieux, qui développe une des grandes vertus de l'éducateur : l'humilité intellectuelle.

Cette humilité — comme vertu et comme attitude — peut apparaître, pour le moins surprenante chez

un éducateur. Généralement, on se représente celui qui enseigne sous les traits de l'intervenant qui sait. « *Un éducateur n'a pas le sens de l'échec, précisément parce qu'il se croit un maître. Qui enseigne commande* », écrivait Gaston Bachelard, dans *Le nouvel esprit scientifique*.

Mais, dès que l'éducateur veut bien entreprendre ce salutaire effort de se détourner, un instant, des livres, pour essayer de regarder — et de comprendre — la vie, en l'enfant qui se développe, alors la pensée est moins sûre d'elle-même, les affirmations se font plus rares... Et naissent les doutes. C'est le commencement de la « sagesse » éducative. Voilà un des beaux produits de l'animation pédagogique : faire naître le doute, dans l'esprit de ceux qui, traditionnellement, passent pour « détenir la vérité » ! Devant des phénomènes de la croissance mentale, dans l'analyse de l'étiologie de l'échec scolaire, face à des embarrassantes techniques touchant à des démarches d'apprentissage et à des processus psychologiques, l'affirmation n'est certainement pas de mise. Et, de toute façon, « l'assurance » serait bien vite remise à plus tard, devant la nécessité, sans doute bien plus urgente, de commencer par essayer de comprendre.

C'est alors que l'animation pédagogique voit émerger une nouvelle physionomie de l'instituteur : non point le « maître d'école » omniscient et pontifiant, mais bien l'éducateur soucieux d'efficacité qui ne cesse de se poser des questions et qui devient de plus en plus exigeant dans l'organisation et la construction de son projet éducatif.

Tout n'est pas encore pour le mieux dans « le meilleur des mondes » pédagogiques. Loin de là même ! Toutefois, la voie de l'animation est la seule qui pourra assurer à la conscience éducative de l'instituteur — il ne s'agit pas, ici, de la « conscience professionnelle » — son plein épanouissement, sa plus haute lucidité.

C'est cela qui compte, avant tout, en matière d'éducation — et, finalement, dans toute entreprise humaine qui se veut constructive et durable — : la lucidité. Être lu-

cide, c'est comprendre les tenants et les aboutissants d'une construction. Être lucide, c'est être en mesure d'appliquer, à bon escient, son esprit critique à tous les moments-clés d'un itinéraire de recherche. Être lucide, surtout, c'est penser le devenir de l'être vivant qu'est l'enfant en termes d'adaptation, avec tout ce que cela suppose d'ajustements dans les conduites, de régulations affectives, de « réponses » de caractère biologique, pour tout dire.

Ainsi s'opère, peu à peu, dans l'esprit de l'instituteur, ce « changement de mentalité pédagogique » qui demeure, n'en doutons pas, la clef de voûte de la « rénovation » de notre école.

C'est, très exactement, à cette idée qu'il fallait arriver dans ce propos. Montrer que l'animation pédagogique, en apprenant aux instituteurs, et aux enseignants d'une façon générale, l'humilité intellectuelle, la lucidité, place ces éducateurs sur le chemin des essentielles prises de conscience. Et ce sont, tout de même, ces prises de conscience fondamentales qui assurent le progrès de « l'être » pédagogique. Il s'agit d'un progrès dans les attitudes et dans les comportements et non d'une accumulation de nouveaux savoirs (linguistiques, mathématiques) ; il s'agit d'un progrès dans les démarches de réflexion et dans les approches méthodologiques, et non d'une sophistication des instrumentations et des technologies (audiovisuelles, cybernétiques). La clef de la rénovation de notre école est dans l'aptitude au changement d'approche éducative dont peuvent être capables les maîtres.

C'est à la réalisation de cet objectif — le changement de mentalité pédagogique — que l'inspecteur départemental doit consacrer ses efforts, sa vitalité, son imagination, son dynamisme, sa foi, pour transformer l'école en un « nouveau milieu de vie ».

L'enjeu est d'importance : il s'agit de refaire — l'expression peut paraître effrayante — une « civilisation pédagogique ». Il s'agit, en attendant, de repenser une culture dans la perspective de l'éducation de l'homme.

quid 82

L'encyclopédie pratique
de tous les jours et
de tous les âges.

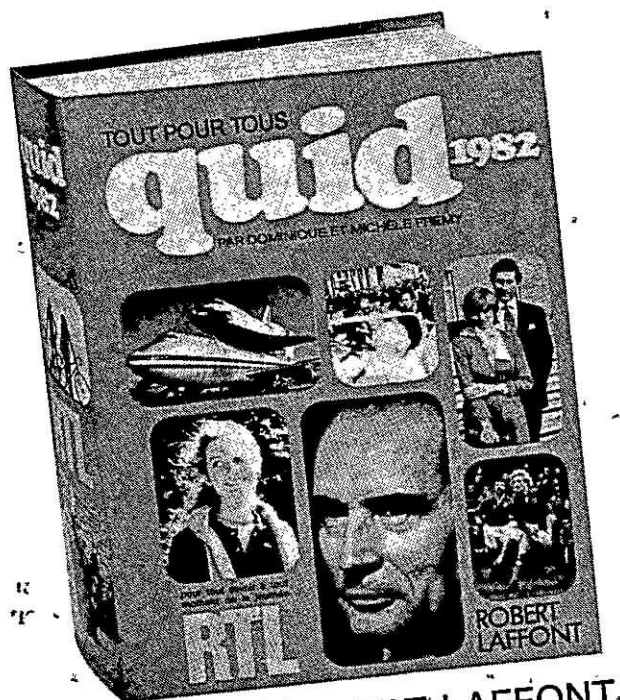
quid : On y trouve tout ce que
l'on veut savoir : 1900 pages,
3 millions de mots.

quid : On s'y retrouve
facilement : Index de
90000 mots, un seul volume.

quid : **Pratique** : impôts,
salaires, sécurité sociale,
études, transports, loisirs,
défense du consommateur.

quid : **Instrument de
culture** : histoire, politique,
géographie, économie,
sciences, arts, spectacles.

quid :
l'achat judicieux
ou le cadeau
idéal.



ROBERT LAFFONT

à votre Service

Les Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA) ont saisi l'occasion des nouvelles circulaires ministérielles sur les Projets d'actions éducatives (anciennement appelés P.ACT.E) pour sortir un numéro spécial de la revue des Centres : **Vers l'éducation nouvelle.** Pour tout pédagogue, il est inutile de rappeler l'attention portée depuis toujours par les CEMEA aux problèmes de l'ouverture de l'école et les actions entreprises constamment sur ce sujet. Les dernières réflexions menées conjointement avec l'ICEM et le GFEN sont là pour attester, s'il en est besoin, ce souci permanent.

Ce numéro spécial fait d'abord un petit historique de cette nécessité d'ouvrir l'école, comme l'affirmait déjà Portiez devant la Convention, le 20 Messidor An II, qui préconisait rien moins que d'emmener les classes dans la campagne. Comment sont nées et ont fonctionné les « classes nouvelles » en 1945 et quand les élèves avaient portes ouvertes dans les ministères. Enfin les fameux « 10 % » dans l'après-mai 1968. Remarquons, au passage, l'hommage rendu à Gustave Monod (fondateur avec Louis Cros de notre revue) au fil de ces témoignages.

Mais ce n'est là qu'une mise en condition pourrions dire, et s'il était indispensable de publier l'intégralité des circulaires d'applications, plus important était encore d'expliquer. Avec « Un projet d'activités qu'est-ce que c'est ? » disons qu'il ne sera plus possible à un enseignant d'hésiter à entreprendre, et d'ignorer conception, buts, objectifs, finalités, prise de conscience, organigramme et passage au concret d'un projet. Il sera permis d'éviter les pièges et surtout de saisir les démarches pédagogiques grâce aux onze témoignages de projets menés à bien et qui touchent à des secteurs extrêmement divers. Ainsi, langage audio-visuel, mascarade et carnaval, équipe interdisciplinaire, centenaire des lois laïques, astronomie, journal avec une SES, théâtre, classe verte, sont autant de pistes possibles explicitées ici par ceux qui les ont vécues. C'est donc bien d'une mine importante d'idées, d'approches, de savoir-faire qu'il s'agit et qui font de ce numéro un outil indispensable à tout enseignant.

Ajoutons encore que les CEMEA ont conçu une série de stages dont le but est d'aider les enseignants désireux de réaliser des projets. ■

ouvrir l'école

Vers l'éducation nouvelle : en vente (le numéro : 15 F) 66, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris, et dans les délégations des CEMEA.

Pour les stages : CEMEA, 55, rue Saint-Placide, 75005 Paris.

documentation

dictionnaires à tous les étages

Le Petit Larousse en couleurs 1982
Larousse, 1 720 pages

Voici la dernière édition d'un « classique » profondément augmenté et modernisé depuis sa première apparition. Pour attirer l'attention sur ce « Dictionnaire encyclopédique pour tous », quelques chiffres suffiraient : 75 700 articles, 4 430 illustrations en couleurs, 269 cartes géographiques.

Mais il existe bien d'autres possibilités de le définir : par rapport à l'année dernière, où la conception avait déjà notablement changé, **Le Petit Larousse en couleurs 1982** est entièrement renouvelé. On le constatera à plusieurs niveaux : ce renouvellement va toujours dans le sens d'une documentation enrichie et d'une utilisation plus pratique.

C'est ainsi que, au niveau de la présentation générale, toutes les informations grammaticales sont rassemblées en début de volume et la partie cartographique figure à la fin. En ce qui concerne le vocabulaire, on constate l'adjonction de plus de 200 mots nouveaux. Tous les termes sont explicités par des notices plus fournies et, parfois, plus claires : c'est le cas, notamment, avec l'histoire des pays qui se trouve présentée sous forme de tableaux chronologiques. La qualité de l'illustration, enfin, est nettement supérieure à celle des éditions précédentes : planches, schémas, croquis et photos en couleurs éclairent toujours l'information donnée.

Il serait possible d'en dire bien davantage sur cette édition 1982. Cela ne paraît pas nécessaire car l'utilisateur se rendra très vite compte de l'utilité d'une telle masse de références, qui nous renseigne « de omni

re scibili », comme disait Pic de la Mirandole et comme on le trouvera dans la fameuse partie rose de ce dictionnaire consacrée aux locutions latines, grecques et étrangères...

Dictionnaire de la langue française
Hachette, 1816 pages

Cet excellent outil de recherche et de travail possède une nomenclature qui est pratiquement aussi étendue que celle du **Petit Robert 1**, soit environ 50 000 mots. Ce qui ne signifie pas pour autant que ces deux ouvrages sont « équivalents » : les rubriques de l'un sont plus développées. Dans celui-ci, par contre, on trouvera des termes plus modernes puisque son édition vient d'être remaniée et augmentée de 1 500 mots.

Il s'agit là d'un « dictionnaire de langue » par excellence, c'est-à-dire qu'il s'attache à rendre compte des différentes acceptions des mots et de leur place dans le français. De ce fait, il ne comporte aucun nom propre et il n'a nul besoin d'illustration.

Au-delà de ces caractères fondamentaux, on notera d'autres éléments qui s'associent pour en faire un instrument d'utilisation courante et pratique. Les auteurs y ont inséré des « marques d'usage », signalant le niveau de langue de référence. L'étymologie a été remaniée. L'ouvrage présente, à l'appui de ses définitions, des exemples et des citations littéraires. Ensuite — et ceci est une nouveauté — les grandes rubriques possèdent un développement de nature encyclopédique, avec des apports complémentaires et des renvois à d'autres sujets. Enfin, on trouvera en postface une fort judicieuse étude de Jacques Cellard sur « La langue fran-

çaise et la formation de la grammaire », dont la lecture est susceptible d'éclairer les réflexions que, tôt ou tard, ne manqueront pas de se poser à propos de notre langue les utilisateurs de ce bon dictionnaire.

Dictionnaire usuel illustré
Quillet-Flammarion, 1 974 pages

Cet ouvrage, qui est un « classique » parmi ce type d'instruments de travail, a fait l'objet cette année d'une refonte dont il convient de signaler les principales caractéristiques.

Le corps de ce dictionnaire présente de façon unifiée 76 000 articles, noms propres, citations gréco-latines et étrangères compris. Il s'est renouvelé, supprimant certains termes, en laissant d'autres que l'on aurait pu ôter sans mal (par exemple, « repulluler »). Surtout, il s'est accru, ajoutant des vocables nouveaux, notamment en ce qui concerne certains domaines scientifiques. Si l'on souligne l'effort effectué dans la rigueur des définitions, l'indication de la transcription phonétique et l'existence de nombreuses planches et tableaux synoptiques, on peut dire que cet ouvrage est un dictionnaire à tendance encyclopédique. A ce titre, il est susceptible de rendre de très nombreux services à tout public, notamment aux élèves à partir du cycle moyen.

Par rapport aux éditions précédentes, signalons trois ajouts qui accentuent cette tendance. Les deux premiers, au début du dictionnaire, sont des tableaux : l'un signale les caractéristiques essentielles des pays du monde ; l'autre rend compte de certaines productions agricoles et industrielles de ces pays. La dernière innovation est un cahier indexé, récapitulant les grands événements de l'année 1980 ; c'est la moins convaincante de ces nouveautés : elle nous amène à concevoir qu'un dictionnaire, même encyclopédique, ne peut outrepasser sans risques certaines limites.

Ceci est plutôt une constatation qu'une critique dans le cas présent puisque ce fascicule est, en quelque sorte, un supplément qui ne nuit pas à cet outil quotidien de recherche et de travail dont nous venons de noter brièvement les qualités fondamentales et les innovations essentielles.

Micheline Sommant
Dictionnaire des mots abstraits
Nathan, coll. « Pluriguïdes », 174 pages

Les buts de cette collection sont connus. Ils visent à une pratique améliorée de la langue française en centrant chacun des ouvrages sur un problème particulier : l'orthographe, la conjugaison, les homonymes, les « faux-frères ».

Celui qui nous est donné aujourd'hui a pour objectif essentiel d'éclairer aussi simplement que possible, avec exemples à l'appui, la signification de termes que l'on rencontre couramment, mais sur lesquels on bute souvent.

L'entreprise est louable. La nomenclature comprend environ 500 mots et tableaux étymologiques. Cette sélection, qui était indispensable, laisse tout de même à l'écart des termes fréquemment employés de nos jours (littérarité, microprocesseur, pluridisciplinarité, robotique, télématique, etc.). Comme dans tout choix, il y a ici une part d'arbitraire. Nous regrettons personnellement certaines absences, dont on ignore la raison puisque l'auteur ne précise pas comment fut effectuée la sélection. Par contre, il est à remarquer que les termes font généralement l'objet d'excellentes définitions (si l'on excepte « Épistémologie » !).

Un ouvrage de référence pratique au niveau des classes de collèves.

Roger Boussinot
Dictionnaire des synonymes, analogies et antonymes
Bordas, 1 032 pages

Nous relèverons tout d'abord l'idée — et l'auteur ne manque pas de l'évoquer dans son « Avertissement » — que la synonymie n'existe pas. Deux termes différents n'ont jamais le même sens. On en tirera la leçon que rien n'est d'un maniement plus délicat qu'un dictionnaire des synonymes et des antonymes. Sur le plan de la terminologie, il n'y a pas d'équivalence parfaite. Par contre, il existe des foules de combinaisons, de substitutions qui, par le léger infléchissement qu'elles offrent, permettent d'affiner l'expression. C'est à ce niveau qu'un dictionnaire de ce genre est avant tout utile ; il donne en effet à l'utilisateur, à partir d'un terme cité, la possibilité de choisir l'accent exact

qu'il désire fournir à son expression, dans la gamme des mots présentés.

À propos du dictionnaire de Roger Boussinot, nous dirons qu'il est très complet, beaucoup plus que ceux du même type que nous avons utilisés précédemment. Ceci est un gage de qualité aux yeux de celui qui possède déjà un vocabulaire étendu car il ne fait aucun doute qu'il a sous la main un instrument de travail vraiment efficace. Ceux dont le lexique est encore un peu démuné devront prendre garde à ne pas se laisser tenter par des vocables inconnus. Ce qui nous conduit à dire qu'on aura tout intérêt à introduire cet ouvrage dans les classes de français du premier cycle et à encourager son emploi, à condition d'en assurer patiemment et progressivement l'utilisation. Par exemple, à l'occasion, on fera remarquer que, parmi les trente-trois mots présentés à la rubrique **Bâton**, aucun ne peut se substituer à « bâton », car ils forment une suite de termes renvoyant chacun à des significations distinctes.

En sus d'un outil de travail remarquablement complet, ce dictionnaire, on le voit, peut très heureusement concourir à une salsie de plus en plus affinée des subtilités et des ressources de notre langue.

Georges Youner
Dictionnaire des synonymes
Marabout, « MS » n° 474, 452 pages

Au-delà de l'affirmation péremptoire selon laquelle les synonymes n'existent pas, il est bien évident que

les signifiants possèdent des nuances et que le choix paradigmatique dans ces constellations dépend du contexte, de la nuance de la pensée à exprimer.

On appréciera ici le souci de l'auteur de préciser, à l'aide de définitions, les termes de sens voisins qu'il propose. Mais on lui reprochera quelquefois le défaut de cette qualité, c'est-à-dire l'imprécision de certaines définitions. Par exemple : « abominable », « détestable », « exécration », ou : « épurer », « purger », « purifier ». Mais l'entreprise est louable car Georges Youner a bâti un dictionnaire raisonné. En outre, il fournit les antonymes des termes présentés.

En définitive, il s'agit d'un outil pratique de maîtrise de la langue. Pour ce qui est des élèves, il permet un enrichissement du vocabulaire et une précision accrue de la pensée. À tout adulte il offre la possibilité d'éviter de fâcheuses répétitions et un affinement de la pensée. S'il n'a pas l'étendue du **Nouveau dictionnaire des synonymes** (Hachette-Tchou, coll. « Les Usuels »), c'est qu'il visait l'explication, donc l'accès plus général, et qu'il est parvenu à son but en dépit de quelques inévitables imprécisions.

Michaël Grant et John Hazel
Dictionnaire de la Mythologie
Marabout, coll. « Marabout Université », n° 366, 384 pages

Ce dictionnaire avait déjà paru en français en 1975. Les modifications entre les deux éditions paraissent mineures, ce qui n'a rien d'étonnant

à lire aussi

de Madeleine Grawitz, **Lexique des sciences sociales** (Daloz, 380 pages)

C'était une gageure que de prétendre rassembler, au sein d'un lexique de format et d'épaisseur modestes, le vocabulaire de toutes les sciences sociales (hormis, bien entendu, les termes purement techniques propres à chacune d'elles) qui englobent à la fois l'anthropologie, la sociologie, la linguistique, les sciences politiques, l'économie, les statistiques, la psychologie sociale, etc.

Madeleine Grawitz semble avoir bien surmonté toutes les difficultés qui l'attendaient en cours de route, et la première édition de son **Lexique** a le double mérite de présenter un nombre important de termes définis avec la plus grande précision et de lutter contre les fausses évidences. Par ailleurs, à côté des simples définitions, on trouvera au sein de ces pages un rappel de l'évolution historique de certains mots.

Par sa clarté, sa rigueur et sa simplicité, ce **Lexique des sciences sociales** s'adresse aussi bien un large public de lecteurs susceptibles de buter sur un terme qu'ils ignorent ou de vérifier une signification incertaine, qu'aux étudiants et aux spécialistes d'une seule de ces sciences.

étant donné la pérennité du sujet.

Il est évident que la mythologie gréco-latine imprègne profondément notre culture. Et que, fort souvent, nous ne possédons plus les références suffisantes pour donner un sens à des expressions telles que « Traiter quelqu'un comme le fut Nausicaa par Ulysse », ou que « Ton hospitalité ressemble à celle de Procuste », pour ne rien dire du mythe de Sisyphe.

Cet ouvrage, conçu tel un dictionnaire, permet à peu de frais de se retrouver dans l'immensité de la littérature mythologique. On sera parfois amené à cheminer d'une notice à l'autre. Chacune d'elles est parfaitement détaillée et enrichie par le résumé des plus grandes œuvres qui constituent le tronc originel de toute la littérature.

Un très bon instrument de travail et de familiarisation.

Marcel Didier, Jean-Pierre Makouta-Mboukou et coll.

Mes 10 000 mots d'Afrique - Le dictionnaire pour l'école

Nouvelles éditions africaines/Bordas, 820 pages.

Spécialement réalisé à l'intention des jeunes écoliers et collégiens d'Afrique noire, cet ouvrage a été conçu dans une double perspective : celle de l'ouverture du jeune Noir à la culture et aux sciences véhiculées par la langue française — langue que

l'on peut considérer sinon comme étrangère, du moins comme seconde — et surtout celle de l'enracinement de ce même enfant dans ses propres valeurs culturelles, dans ses savoir-faire et savoir-être.

C'est pourquoi la sélection définitive des termes qui s'y trouvent contenus, approuvée par les instances pédagogiques et les équipes de spécialistes de tous les pays francophones d'Afrique, est le fruit d'une démarche d'ensemble. Celle-ci a visé à exclure à la fois les termes trop étranges à la vie culturelle négro-africaine et les « africanismes »... « En attendant qu'ils aient acquis un statut officiel » ajoutent les auteurs, sans préciser davantage.

Cette nouvelle édition de **Mes 10 000 mots** possède une richesse, une originalité et une spécificité remarquables. De même, on approuvera la simplicité des définitions et le bon choix des « phrases-exemples ». Enfin, dans leur souci de réaliser un ouvrage polyvalent et de répondre ainsi aux besoins de divers niveaux scolaires, les auteurs ont mentionné sur une trame marginale verte, face aux définitions, des compléments explicatifs, des prononciations en alphabet phonétique, des renvois aux parties grammaticales que l'on trouvera en fin de dictionnaire (tableaux de conjugaison). Les illustrations sont, par contre, trop souvent imprécises et chétives.

Pierre Ferran

bibliographies au CNDP

□ **Enfance handicapée** (60 pages). Cette bibliographie sélective, analytique et thématique réalisée par Agnès Rogeret, est susceptible de rendre de grands services car, divisant ce domaine en neuf chapitres, elle classe près de deux cents titres, pour la plupart très récents : des guides aux sources statistiques, des études sur la pédagogie et la rééducation aux problèmes et traitements des différents handicaps, des articles de revues aux témoignages et récits.

□ **La peine de mort** (24 pages). Cet opuscule recense et analyse les principaux ouvrages (une quarantaine) réalisés sur ce sujet, qu'il s'agisse d'études proprement dites ou de témoignages romancés, tel que le fameux **De sang froid** de Truman Capote. On y trouve également une trentaine d'articles de périodiques ainsi que les références, suivies d'une courte analyse, de films et d'émissions de télévision.

Ces deux documents sont disponibles sur demande au CNDP (29, rue d'Ulm, 75230 Paris Cedex 05). On peut consulter le premier dans tous les CRDP et CDDP ; le second est diffusé à tous les CDI des collèges et lycées.

répo

A tous ceux de nos lecteurs désireux de t
préoccupe, nous rappelons qu'ils doivent n
même si leur anonymat est respecté dans ce
nous donner le plus de précisions possible
d'éviter une réponse qui, faute de certains c
qu'à leur situation personnelle.

créations d'emplois

Vous serait-il possible de donner l'effectif des créations d'emplois décidées par le gouvernement dans l'Éducation nationale et la répartition de ces emplois par catégorie en ce qui concerne le second degré ?

Nous n'avons pas d'autre source que le communiqué du ministère de l'Éducation nationale en date du 19 juin. Ce communiqué indique, pour chaque catégorie, le nombre de postes créés au budget de 1981, le nombre de postes qui ont été inscrits au collectif budgétaire et le nombre total de postes pour la rentrée de 1981.

Agrégés : 1 100 - 300 - 1 400
Certifiés (CAPES + CAPET) : 2 200 - 2 560 - 4 760
Professeurs de LEP : 4 500 - 610 - 5 110
Conseillers principaux et conseillers d'éducation : 330 - 410 - 740
Conseillers d'orientation : 55 - 20 - 75
P E G C : 0 - 1 080 - 1 080
Professeurs d'E P S : 275 - 225 - 500
Professeurs adjoints d'EPS : 460 - 100 - 560

personnes handicapées

Pouvez-vous me donner l'essentiel des textes en vigueur concernant les mesures prévues pour l'accès des handicapés à mobilité réduite dans les installations et services ouverts au public ?

C'est un arrêté du 25 janvier 1979 qui a précisé les mesures destinées à rendre accessibles aux personnes handicapées à mobilité réduite les

trouver ici la réponse à la question qui les
vous écrire en nous signalant leur adresse,
es colonnes. En outre, qu'ils n'hésitent pas à
e quant au cas qu'ils nous exposent, afin
létails, correspondrait plus à une généralité

installations neuves ouvertes au public. Ce texte a été complété par un arrêté du 26 janvier 1979 qui définit le rôle de la Commission départementale chargée de donner son avis sur les installations et par une longue circulaire technique du 29 janvier 1979.

Il ne nous est pas possible de vous donner un résumé de ce dernier texte, car il s'agit de données techniques qu'il est impossible de condenser. Vous pourrez le lire au **Recueil des lois et règlements de l'Education nationale**, volume I, chapitre 171-4-a. Le Recueil se trouve à l'Inspection académique et dans la plupart des établissements du second degré.

santé des élèves

Existe-t-il une statistique des accidents survenus dans l'alimentation des élèves au cours des dernières années ? Que fait-on pour y remédier ?

Les statistiques officielles (note de service du 22 juillet 1981) font état pour l'année 1979-1980 de 49 toxi-infections alimentaires collectives dans les établissements publics d'enseignement (34 dans les lycées et collèges, 15 dans les cantines scolaires). Dans 11 cas, il s'agissait d'une cuisine centrale. Le nombre des malades a été de l'ordre de 4 000, avec 13 hospitalisations (on a compté 51 accidents et 3 600 maladies en 1978-1979 et 41 accidents avec 2 300 maladies en 1977-1978). Le ministère de l'Education nationale recommande la plus grande vigilance, à tous les niveaux, dans le domaine de la prophylaxie (Instruction générale du 6 mars 1968). Cette Instruction est en cours d'adaptation,

mais il n'est pas prévu d'y apporter de modifications essentielles.

recrutement des élèves-instituteurs

J'aimerais savoir combien de départements ont ouvert des concours mixtes pour le recrutement des élèves-instituteurs durant l'année 1981 ?

L'arrêté du 18 août 1981 (B.O. n° 31) a précisé la répartition entre les départements des 11 200 emplois d'élèves-instituteurs mis au concours au titre de l'année 1981 (6 635 places pour les concours externes, 4 565 places pour les concours internes).

Ce même texte indique les départements qui ont ouvert des concours mixtes :

- Pas-de-Calais : 199 places au

concours externe, 83 au concours interne ;

- Lozère : 12 et 1 ;
- Moselle : 210 et 82 ;
- Mayenne : 15 et 11 ;
- Ariège : 2 et 1.

congés de longue durée...

Pourriez-vous m'indiquer les maladies qui entrent dans le cadre des congés de longue durée ?

Le fonctionnaire atteint de tuberculose, de maladie mentale, d'affection cancéreuse ou de poliomyélite est, de droit, mis en congé de longue durée. Il est aussitôt remplacé dans sa fonction (décret 59-310 du 14 février 1959 - art. 21).

Le fonctionnaire mis en congé de longue durée conserve, pendant les trois premières années, l'intégralité

DEPARTS ENTRE LE 13 ET 31 MARS 82

MOSCOU/4 JOURS

1750 F.

3 NUITS
AU DEPART DE PARIS
ET DE 18 VILLES
DE PROVINCE

...c'est cela

POLOGNE/10 JOURS

2150 F.

POZNAN
VARSOVIE
CRACOVIE

SPECIAL
VACANCES
DE PAQUES
DU 02 AU 12 AVRIL 82

...aussi le

COMITE D'ACCUEIL

DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC



TOUR PALATINO 17, AV. DE CHOISY
75643 PARIS CEDEX 13
TEL 584.12.55

nom _____
adresse _____

Ed1

de son traitement, pendant les deux années qui suivent, il subit une retenue de moitié. Toutefois si la maladie donnant droit à congé de longue durée a été contractée dans l'exercice des fonctions, les délais fixés ci-dessus sont portés respectivement à cinq et trois années (ordonnance n° 59-244 du 4 février 1959, art. 36-3°).

... et congés de longue maladie

Qu'entend-on par congé de longue maladie ? Quelles sont les affections qui entrent dans cette catégorie ?

C'est la loi du 5 juillet 1972 qui a

créé le régime des congés dits « de longue maladie ». La loi dispose : « *Lorsqu'il est atteint d'une affection dûment constatée, le mettant dans l'impossibilité d'exercer ses fonctions, qui rend nécessaire un traitement et des soins coûteux et prolongés et qui figurent sur une liste établie par décret [...] le fonctionnaire a droit à un congé de longue maladie d'une durée maximum de trois ans. Il conserve l'intégralité de son traitement pendant un an ; ce traitement est réduit de moitié pendant les deux années qui suivent [...]; le fonctionnaire qui a obtenu un congé de longue maladie ne peut bénéficier d'un autre congé de cette nature s'il n'a pas, auparavant, repris l'exercice de ses fonctions pendant un an.* »

Pour pouvoir bénéficier de ce congé,

deux conditions sont nécessaires.

La première est d'être atteint d'une des maladies suivantes (constatée par examen médical) : lèpre, sarcoïdose, anémie pernicieuse, hémophilie, maladies cérébro-vasculaires, sclérose en plaques, maladies de Parkinson, paraplégie, infarctus du myocarde, hypertension maligne, néphrite chronique grave, néphrose lipoïdique, spondylite ankylosante, polyarthrite chronique évolutive, troubles neuro-musculaires (myopathie). La deuxième condition est, pour l'agent, l'impossibilité d'exercer ses fonctions.

Le bénéficiaire d'un congé de longue maladie doit se soumettre à un certain nombre de contrôles obligatoires.

René Guy

textes officiels

recrutement exceptionnel des PEGC

Aux termes du décret 69-493 du 30 mai 1969, les candidats à l'admission dans un centre de formation de PEGC sont répartis entre les trois catégories suivantes (art. 5) :

« *Première catégorie : instituteurs et institutrices titulaires pourvus du baccalauréat et justifiant de trois années de services effectifs d'enseignement ;*

« *deuxième catégorie : élèves-maîtres des écoles normales pourvus du baccalauréat ;*

« *troisième catégorie : autres candidats satisfaisant à l'article 16 du statut général des fonctionnaires (conditions générales d'accès à la Fonction publique) et ayant subi avec succès les épreuves sanctionnant la première année du premier cycle d'enseignement supérieur dans les spécialités désignées par arrêté du ministre de l'Éducation nationale.* »

« *Le nombre de places réservées à*

chacune des catégories ne peut être inférieur au quart ni supérieur à la moitié du total des places offertes. » (art. 6)

Le décret du 25 septembre 1981 précise que par dérogation aux articles 5 et 6 du décret du 30 mai 1969, « *l'admission, en 1981, dans les centres de formation, de professeurs d'enseignement général de collège est réservée aux candidats de la troisième catégorie ainsi qu'aux instituteurs et institutrices titulaires remplissant les conditions exigées de la troisième catégorie.* » Un contingent de 30 % du nombre total des admissions est offert à ces derniers.

Par dérogation aux dispositions de l'article 11 du décret du 30 mai 1969, les élèves ainsi recrutés prépareront, « *les épreuves du certificat d'aptitude au professorat d'enseignement général de collège pendant deux années comprenant chacune,*

en alternance, d'une part, des périodes de formation théorique bivalente et de formation générale des centres de formation des PEGC, d'autre part, des périodes de formation pédagogique sous la forme de stages en responsabilité. »

Les épreuves de la première partie du CAPEGC sont organisées au cours des deux années de formation ; celles de la deuxième partie se déroulent au cours du dernier stage en responsabilité de la deuxième année de formation.

Contenu des épreuves et modalités d'organisation du certificat d'aptitude, conditions de passage de la première à la seconde année de formation sont précisés par un arrêté du 25 septembre 1981 (B.O. n° 36).

Les élèves-professeurs admis en seconde année de formation sont nommés professeurs stagiaires. Un article du décret fixe les règles de

rémunération pendant leur scolarité.

A la suite de ces deux textes importants, une longue note de service précise les modalités, au plan

pédagogique, de la formation des PEGC recrutés à la rentrée scolaire 1981.

René Guy

au B. O.

— on modifie —

■ **LES MODALITÉS** des épreuves et programme du certificat d'aptitude aux fonctions de **conseiller d'orientation** (arrêté du 18 août 1981 - B.O. n° 36).

■ **LA LISTE** des diplômes ouvrant droit à la fonction d'**éducateur physique ou sportif** (arrêté du 5 août 1981 - B.O. n° 36).

— on précise —

■ **L'ORGANISATION** de la formation des professeurs d'enseignement général de collège recrutés à la rentrée scolaire de 1981 : instructions pédagogiques - voir article ci-dessus (note de service du 28 septembre 1981 - B.O. n° 36).

■ **LES PRINCIPES** fondamentaux qui inspirent les mesures prises pour réemployer les **maîtres auxiliaires** et assurer les remplacements (note de service du 1^{er} octobre 1981 - B.O. n° 36).

■ **LE RÉGIME** des congés de maladie des **maîtres d'internat stagiaires et des surveillants d'externat stagiaires**. Par période de douze mois consécutifs : trois mois à plein traitement et neuf mois de congé à demi-traitement (note de service du 22 septembre 1981 - B.O. n° 36).

— on recrute —

■ **DES INSPECTEURS départementaux de l'Éducation nationale** : 110 places offertes au concours qui aura lieu le **3 février 1982** pour l'épreuve écrite. Registre d'inscription ouvert dans les rectorats du **12 octobre au 13 novembre 1981** (arrêtés du 28 septembre 1981 et circulaire du 1^{er} octobre 1981 - B.O. n° 36).

■ **DES INTENDANTS UNIVERSITAIRES** : concours interne pour 56 places (arrêtés des 4 et 22 septembre 1981 - B.O. n° 36).

■ **DES PEGC**, au titre de l'année 1981 : candidats de la troisième catégorie (dé-

cret et arrêté du 25 septembre 1981 - B.O. n° 36).

— on institue —

■ **UN BEP d'agent des services administratifs et informatiques** (arrêté du 3 août 1981 - B.O. n° 36).

agenda

— stages —

■ **Préparation du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateurs** de centres de vacances et de loisirs. Cette session, organisée par la Fédération des centres de vacances familiaux (FCVF), se déroulera **du 1^{er} au 8 novembre** en Ile-de-France. Conditions d'inscription : avoir 17 ans révolus le premier jour du stage ; frais de participation : 1 025 F ; possibilité d'obtention de bourse selon le domicile des candidats. Renseignements complémentaires et inscriptions : F C V F, 3, rue des Deux-Boules, 75001 Paris. Tél. : 233-05-17.

■ **Initiation au cinéma** à Souppes-sur-Loing (près de Fontainebleau) **du 2 au 7 novembre**. Sous la direction technique du Centre national français du Film pour l'enfance et la jeunesse, ce stage s'adresse aux 16/18 ans. Ses objectifs sont : initiation à la caméra Super 8, réalisation de films (scénario choisi par le participant), prise de son, montage. Frais de participation : 880 F comprenant la pension complète et la fourniture du matériel cinématographique et de la pellicule. Le voyage est à la charge du participant. Pour tous renseignements : Club des 4 Vents, 1, rue Gozlin, 75006 Paris. Tél. : 329-60-20.

■ **Un week-end de rencontre et de communication**, organisé par l'association OCCAJ-Contacts, se déroulera **du 20 au 22 novembre, à Chamorrolles** (près d'Orléans). Ce week-end voudrait être l'occa-

■ **UN BTS fabrication industrielle de mobilier** à deux options : option meubles, option sièges : règlement, horaires, programmes (arrêtés du 3 août 1981 - B.O. n° 36).

■ **UN BTS services informatiques** : règlement, horaires, programmes (arrêtés du 2 septembre 1981 - B.O. n° 36).

■ **UN CAP de cartonnier** (arrêté du 24 juillet 1981 - B.O. n° 36).

— on annonce —

■ **LA « JOURNÉE DES NATIONS-UNIES »** : 24 octobre 1981, complétant la « JOURNÉE DU TIERS MONDE » : 23 octobre 1981 (B.O. n° 36).

sion de développer et de diversifier rencontres et possibilités de contact avec autrui, par l'échange, la confrontation, la confiance, le regard, le rire, le jeu, le cri, l'écoute, la demande, la colère, l'exhibition, le silence, etc. Vingt à vingt-quatre personnes participeront à ce stage, dirigé par Bernadette Delarge, psycho-sociologue, et avec le concours d'un animateur et d'une animatrice. Certains types de rencontre se feront en grand groupe, d'autres à l'intérieur d'un petit groupe. Prix du stage : 560 F, comprenant la pension complète. Pour tous renseignements et inscriptions : OCCAJ-Contacts, 9, rue de Vienne, 75008 Paris. Tél. : 522-07-75.

■ **Lire la télévision**. Ce stage, proposé par Média Jeunesse, se déroulera **du 23 au 26 novembre** à l'INEP de Marly-le-Roi. Il est destiné aux animateurs, enseignants et formateurs, souhaitant mener une action éducative auprès des jeunes sur le thème de la télévision. Celle-ci sera étudiée sous ses aspects sociaux et institutionnels ; son rôle en tant qu'instrument de médiation sera analysé à travers des exercices pratiques. Le visionnement d'émissions permettra d'étudier les différents genres de réalisation et de tester des démarches pédagogiques facilitant l'analyse critique du médium « télévision ». Pour tous renseignements et inscriptions : Média Jeunesse, 39, rue de Châteaudun, 75009 Paris. Tél. : 874-88-78.

■ **L'École des parents et des éducateurs** organise, à partir du mois de novembre, différents stages dont voici le détail :



Travailler
autrement

le français aujourd'hui

la revue de

l'Association Française des Enseignants de Français

N 37 - Un autre réseau : le Technique
N 39 - Enseigner l'oral
N 42 - De la 6e à la 3e sans manuel
N 45 - Pratiques interdisciplinaires
N 46 et 47 - Fenêtres sur la Presse (deux numéros consacrés aux travaux sur le journal)
N 48 - Des classes de français (dossier orthographe)
N 49 - L'Histoire dans la classe de français
N 50 - Le français à l'école élémentaire
N 51 - La poésie : apprendre à lire et à écrire
N 52 - Les médias saisissent l'école
N 53 - « Collèges 80 »
N 54 - Ces textes qu'on appelle « littéraires »

N 55 :
théâtre, jeu dramatique
« Arlequin à l'école »



S'informer,
se recycler,
discuter

le numéro : 30 F
Renseignements,
liste des articles,
et commandes :
Association
Française
des Enseignants
de Français
B.P. 32
92310 Sèvres

DE LA MATERNELLE A L'UNIVERSITÉ

• **Groupe de rencontre**, pour toute personne en période de recherche et d'orientation professionnelle : prendre des décisions, clarifier ses relations familiales, éclaircir les rapports d'autorité, réagir aux crises, affirmer ses opinions, communiquer ses sentiments, autant de capacités à explorer et à développer en groupe. Ce stage se tiendra pendant deux jours : **les 12 et 13 novembre** ou **les 16 et 17 janvier** ;

• **Animer des groupes d'entraînement à l'éducation quotidienne**, pour animateurs expérimentés : seront traités les différents aspects de la relation parent-enfant dans la vie courante, à partir de cas concrets, d'exposés, d'exercices pratiques, de jeux de rôles. Trois jours de formation de base : **les 16, 17 et 18 novembre** ; trois jours de formation de formateurs : **les 16, 17 et 18 décembre** ;

• **Analyse de la pratique d'animateurs de groupe**, pour animateurs de réunions et responsables de groupes de travail : cette session a pour but la réflexion et l'analyse des pratiques d'animation à travers des études de cas. Dix séances de deux heures et demie : **les 20 novembre, 11 décembre, 8 et 29 janvier, 16 février, 19 mars, 23 avril, 14 mai, 4 et 25 juin** ;

• **Dynamique et vie affective des groupes**, pour toute personne désirant se former à l'animation et à la prise en charge d'un groupe : ce stage doit permettre aux participants d'acquiescer une meilleure compréhension de ce qui se passe dans les groupes dont ils ont la charge, en analysant les réactions de chacun et les interactions, en éclairant le fonctionnement et le vécu affectif d'un groupe. Deux fois deux jours : **les 20 et 21 novembre et les 11 et 12 décembre** ;

• **Animer des groupes de parents**, pour animateurs, travailleurs sociaux ayant déjà l'expérience de l'animation et désireux d'aborder la pratique spécifique de l'animation autour des problèmes familiaux : apprendre à repérer les besoins, rechercher les meilleures conditions de création d'un groupe, réfléchir à la place de l'animateur dans un tel groupe. **Deux niveaux** sont prévus : le premier pour les personnes n'ayant pas encore animé des groupes de parents, **les 24, 26 et 27 novembre** ; le second pour les personnes ayant suivi le premier niveau ou ayant l'expérience des groupes de parents, **les 26, 27 et 28 avril**.

Pour renseignements complémentaires : E.P.E. Animation-Formation, 4, rue Brunel, 75017 Paris. Tél. : 380-29-00.

préparation au DEFA. Les CEMEA (Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active) assurent dès maintenant le recrutement de leur prochaine promotion 1982-1984 de leur Institut national pour la formation professionnelle des responsables d'animation socio-éducative. Cette formation, organisée par les CEMEA en collaboration avec le département des sciences de l'éducation de l'université de Caen, débutera **en février 1982**. Elle s'adresse à des candidats assumant ou se préparant à assumer les fonctions suivantes : directeur des services de vacances et de loisirs, des municipalités, des associations, des comités d'entreprises ; directeur d'équipement socio-culturel, complexe de vacances, centres de plein air, etc. ; responsable et instructeur des mouvements, associations, et centres de formation d'adultes ; éducateur, soignant, se préparant à assumer des fonctions d'animation. La durée de la formation est de cent soixante jours (quinze à dix-sept sessions de cinq à dix jours), répartis sur trois années. Chaque session est caractérisée par un thème permettant l'acquisition d'unités de formation DEFA. Pour tous renseignements complémentaires : CEMEA-INFPRASE, 14970 Bénouville.

notez aussi

■ **La parution de la brochure « Classes nature »**, éditée par l'association Loisirs-Vacances-Tourisme. Outre de nombreuses propositions de classes de neige — ski de piste ou de fond —, cette publication offre un large éventail de classes nature : voile, artisanat, équitation, classes vertes. A partir du dossier pédagogique fourni par chaque centre, les instituteurs peuvent négocier un contrat éducatif adapté à leurs souhaits. Brochure gratuite sur demande : L.V.T., 67, rue de Dunkerque, 75009 Paris. Tél. : 878-71-21.

■ **A la suite de la décision du ministre de l'Éducation nationale d'attribuer huit postes d'enseignants aux M I J E** (Maisons internationales de la jeunesse et des étudiants), les huit professeurs qui ont été affectés ont reçu pour mission d'aider leurs collègues à la préparation de voyages éducatifs en France et à l'étranger. Ils sont à la disposition des chefs d'établissement, des professeurs de lycées et de collèges, des animateurs d'organisations de parents d'élèves, pour les recevoir dans les bureaux de M I J E - Voyages (6, rue de Fourcy, 75004 Paris). Ils peuvent également se rendre sur place pendant toute l'année scolaire dans les établissements des académies de Paris, Versailles, Créteil et Nantes, et au cours de « semaines régionales » dans d'autres académies. Pour toutes précisions, écrire, ou téléphoner au 274-23-45.

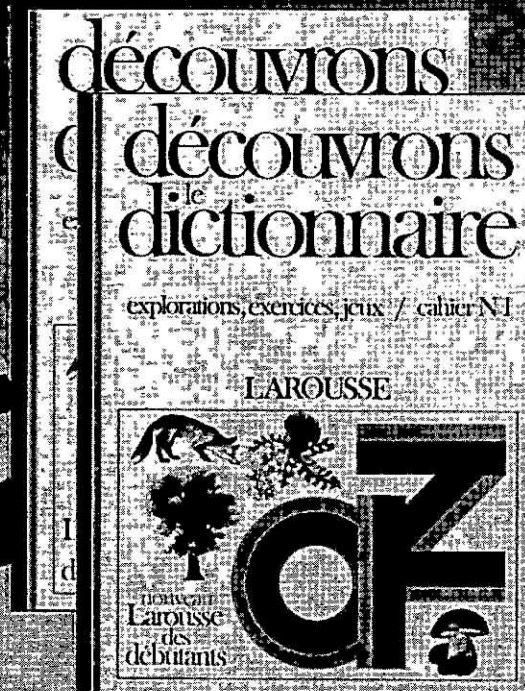
formation

■ **Formation professionnelle des responsables d'animation socio-éducative** —

DOULEURS

Rhumatyl, baume naturel (plantes curatives de Provence), soulagement immédiat.
VEINOL, crème active aux plantes : varices, œdèmes, hémorroïdes. Doc. détail. c/3 timb.
RENAISSANCE E. BP 2099, Marseille Cedex 02.

Le dictionnaire est de plus en plus utilisé en classe...



aidez vos élèves à utiliser le dictionnaire !

Aidez-les à maîtriser l'ordre alphabétique, à comprendre les systèmes de renvoi, à tirer parti des tableaux de conjugaison, à utiliser les illustrations pour perfectionner leur vocabulaire.

Faites-leur faire de l'orthographe et de la grammaire avec leur dictionnaire, faites-les travailler sur les synonymes, les contraires, les dérivés, donnez-leur des textes à créer.

Faites du dictionnaire un véritable outil d'apprentissage du français en classe, avec

DÉCOUVRONS LE DICTIONNAIRE explorations, exercices, jeux

Deux cahiers progressifs pour apprendre à se repérer dans le Nouveau Larousse des débutants, à trouver tous les mots, les explications, les exemples et les illustrations que l'on peut y chercher, et aussi à découvrir toutes les ressources que l'on ne pensait pas à lui demander.

Chaque cahier (17 x 22 cm), 96 pages + fiches d'"autocorrection".

complément du

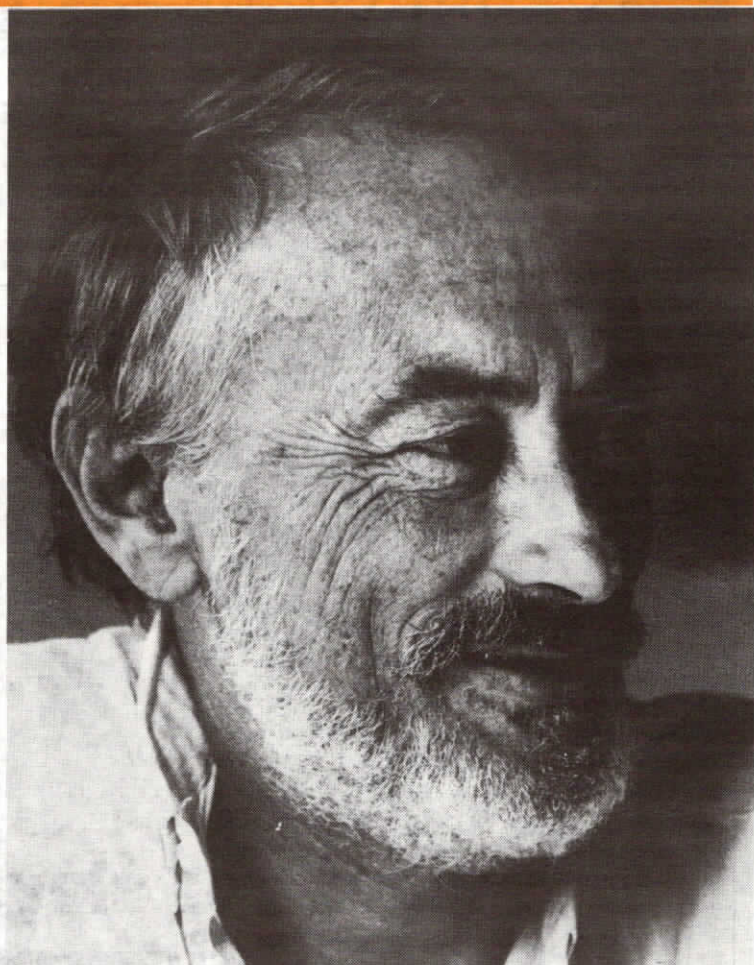
NOUVEAU LAROUSSE DES DÉBUTANTS

17.000 mots, 96 planches d'illustrations thématiques en couleurs (entièrement refaites pour être plus précises et plus informatives), tableaux de grammaire et de conjugaison.

Un volume cartonné (14 x 19 cm), 844 pages dont 96 hors-texte en couleurs.

Larousse

SERVICE RELATIONS ENSEIGNEMENT, 17, RUE DU MONT-PARNASSE, 75298 PARIS CEDEX 06



écrire pour le théâtre

A cinquante-cinq ans, Romain Weingarten figure parmi les rares écrivains français ayant écrit presque exclusivement pour le théâtre. Depuis sa première pièce, **Akara** (1946), qu'il écrivit alors qu'il était étudiant, jusqu'à la dernière, **Neige**, montée en 1979, il connut des succès variés : **Les nourrices** (1962) ne fit guère de bruit tandis que **L'été** (1966), **Alice dans les jardins du Luxembourg** (1970) tinrent longtemps la scène. Il faut ajouter **Comme la pierre**,

jouée en 1973 à la Comédie-Française, et plus récemment **L'amant d'or**.

Mais la télévision et la radio ont aussi accueilli cet auteur, longtemps réputé d'avant-garde. Certains se rappellent encore **La belle au bois dormant** qui vint émerveiller la torpeur de nos soirées télévisuelles, ou bien encore ce cycle des **Chevaliers de la Table ronde**, rendez-vous de choix des amateurs de France-Culture. Sans oublier diverses « petites choses », dont certaines réalisées avec son complice et ami Roland Dubillard.

Les écrivains qui se vouent exclusivement au théâtre sont suffisamment rares pour qu'il soit intéressant de se demander s'il ne s'agit pas là d'une forme particulière de l'art. Loin des « ficelles » et autres « trucs » du métier, Romain Weingarten nous explique ici ce qu'écrire pour le théâtre veut dire.

• *Commençant par ce qui peut paraître le plus marginal, je voudrais vous parler de la radio. Est-ce que, ce qu'ignore peut-être le grand public, ce n'est pas un support privilégié pour des auteurs de théâtre ?*

C'est à la radio, en effet, qu'on fait le plus de choses, peut-être parce que, là, c'est moins risqué. C'est beaucoup plus libre.

• *C'est-à-dire ? De quelle liberté s'agit-il ?*

Cela tient à la fois aux gens qui font cette radio et à nos rapports avec elle. Au fond, à la radio on peut faire un travail qui tire moins à conséquence du point de vue de la réputation parce qu'un auteur dramatique est toujours soumis au succès ou à l'insuccès de façon extrêmement brutale : ou bien ça marche très fort ou bien on est vraiment le dernier des idiots, et cela peut alterner tout le temps. Tandis qu'à la radio on est un peu connu, les gens vous font confiance, ils sont ouverts et l'on peut y faire ce que l'on ne fait pas ailleurs, des sortes de recherches, des tentatives ; ça n'a pas besoin d'être parfait. Donc on peut se livrer plus facilement, on a moins le trac et c'est agréable à faire.

• *Est-ce que vous voulez dire qu'à la radio on se cache plus ?*

Oui, bien sûr, du fait qu'on n'est pas vu mais seulement entendu. Mais disons que c'est tout de même plus intime ; on a l'impression qu'on fait ça un peu chez soi, ça déploie moins de tralala qu'une affaire de théâtre sur scène. Cela met moins de moyens en cause alors qu'on est toujours un peu écrasé par les moyens, parce que ces moyens, tout de même, c'est de l'argent.

• *Quels rapports entretenez-vous avec les metteurs en scène ?*

C'est très variable et ça dépend de chaque auteur. Il se trouve, en ce qui me concerne, que je me pique de faire de la mise en scène, et d'ailleurs mes pièces sont écrites

déjà avec des idées de mise en scène, si bien que, en général, et malheureusement, ces rapports sont assez difficiles. Il faut trouver cette race de metteurs en scène qui aiment un texte, qui y entrent et qui n'essaient pas trop de faire passer leur discours avant celui de l'auteur. Or aujourd'hui c'est devenu une telle mode que c'est bien en vérité le discours du metteur en scène qui compte au point qu'en effet cela peut poser des problèmes.

C'est très compliqué : je ne fais pas un théâtre purement de texte mais un théâtre réputé d'avant-garde et qui, forcément, ne peut pas intéresser des metteurs en scène trop traditionalistes. Pour les metteurs en scène à la mode il faut beaucoup d'images, beaucoup de bruit, et le texte passe un petit peu inaperçu. C'est compliqué parce que le théâtre fait tout de même partie de la littérature mais que, comme c'est du théâtre, il faut trouver de l'illustration, etc. : il est difficile de trouver sa place dans tout ça.

• *C'est de la littérature mais qui requiert une écriture spécifique. Pouvez-vous essayer de m'expliquer comment ?*

C'est évidemment une question difficile. Avec le théâtre on écrit quelque chose, mais, après, on le voit, et c'est cela qui m'attire, tandis qu'un livre ça reste un livre même si, bien sûr, ça se déploie dans l'imagination du lecteur. J'aime écrire du théâtre pour le voir, comme on écrit de la musique pour l'entendre.

• *Mais est-ce que cette notion est déjà présente au moment même de l'écriture ? Plus précisément : est-ce que, écrivant, vous avez en tête, déjà, le déploiement du texte dans plusieurs dimensions, est-ce que vous intégrez le timbre des voix, leurs niveaux, mais aussi les mouvements, les déplacements, etc ?*

C'est exactement ça, et c'est cela qui me plaît dans le théâtre. Au moment même où j'écris la scène, je la vois et j'entends les silences ou la musique. En fait, je décris le spectacle que je voudrais voir. Ce

n'est donc pas du tout la même démarche que celle du romancier ou du poète, encore que le théâtre puisse être considéré comme de la poésie. Bien sûr il existe une logique interne à la matière qu'on traite, et si je parle de poésie c'est parce que les articulations que je cherche ne sont pas nécessairement des articulations logiques ou des situations imposées par le réalisme. Je n'écris pas un théâtre d'idées, donc je n'ai pas un discours à mettre à plat et à dire « les choses se passent comme ci ou comme ça » ; je n'ai pas à faire une espèce de constat de réalité.

En fait, il n'y a pas tellement d'« histoire » dans mes pièces mais plutôt, comme au cinéma, une suite d'images ou de rapports entre le silence et la parole, c'est-à-dire une certaine musique. Pour moi, il s'agit plus d'envisager le théâtre du côté de l'« art », entre guillemets, que de la démonstration théâtrale.

• *Comme vous en parlez j'ai l'impression que l'écriture de théâtre s'apparente à un art méconnu qui est celui du montage ; dans un cas comme dans l'autre c'est la matière qui commande.*

C'est une comparaison tout à fait juste mais très difficile à préciser. On ne peut pas dire sur le champ pourquoi telle image va après telle autre : c'est une chose immédiate et qui est satisfaisante en soi. Depuis un certain temps il se tient un discours très rationnel sur le théâtre — sans doute parce qu'il est devenu à la mode et qu'il est passé par les universitaires qui ont essayé de le décoder — qui laisserait croire, au bout du compte, qu'il existe des recettes pour en faire ; en fait, le métier de l'écrivain de théâtre c'est de savoir écrire ce qu'il est possible de montrer : qu'il soit possible de réaliser sur scène ce qu'il a, lui, imaginé. Et là, survient ce hiatus, souvent pénible, au contraire parfois merveilleux ; entre ce qu'on a imaginé et ce qu'on voit sur scène. Le métier peut consister, dans une certaine mesure, à savoir comment fonctionne cette correspondance ; mais c'est aussi souvent une question de chance et de choix du metteur en scène.

Si je pense à une pièce comme *L'été*, par exemple, il est difficile d'expliquer comment c'est écrit. Le passage d'une séquence à une autre est déterminé par le fait que c'est le jour, ou la nuit, ou qu'il y a du silence, etc. Ce n'est pas construit en fonction d'une intrigue mais d'une atmosphère à l'intérieur de laquelle se dégagent des émotions.



Mais comme les choses qui se passent « en vrai », si vous voulez, ne sont pas dites mais qu'elles apparaissent à travers d'autres qui y font allusion, si on lit la pièce comme ça on se dit qu'il n'y a rien dedans, on ne voit pas l'allusion, on ne voit pas ce qu'il faut jouer. Tout cela, en fait, est contenu dans les notes de mise en scène où l'on devrait écrire « il pense à ceci, il fait cela, mais il dit cela ». On ne le fait pas parce que dans le théâtre classique les gens viennent sur scène pour dire ce qu'ils ressentent et ce qu'ils pensent alors que maintenant on fait un théâtre où les choses sont plus ambiguës, où l'on n'annonce pas forcément ce que l'on pense, mais où les choses sont dites parfois par des silences au lieu de paroles, par exemple.

• *Vous n'avez jamais eu la tentation d'écrire autre chose que du théâtre ?*

J'ai toujours écrit de la poésie, mais le roman, non ; peut-être parce que je ne suis pas doué pour ça, mais aussi parce que je n'ai pas envie d'en écrire pour l'instant. J'ai toujours été attiré par le théâtre parce qu'au fond ce n'est pas tant l'écriture qui compte que le spectacle, l'envie de voir un spectacle. Vous écrivez un roman, vous ne le voyez pas. Pas avec le théâtre.

• *Est-ce que vous écrivez une pièce actuellement ?*

J'ai une pièce qui est en train, qui s'appellera peut-être *La mort d'Auguste* ; une pièce avec trois clowns qui roule sur le thème de la mort du clown, idée très banale... Mais j'ai choisi cela parce que le clown peut traiter, sans qu'on le lui reproche, de tous les grands sujets. Il peut parler de la mort, il peut parler de Dieu, de tout : il a le droit. C'est peut-être, pour moi, un biais pour dire des choses sans avoir l'air de me prendre au sérieux.

• *Finalement, est-ce que vous n'écrivez pas du théâtre précisément parce que cela vous permet de dire des choses tout en vous cachant ?*

Je le croirais volontiers. Cela ne veut pas dire qu'on ait envie de se cacher, mais ça correspond à une manière d'être : on n'a pas envie, en écrivant, de se confesser, ce qui se produit très souvent dans le roman. Là, on est toujours caché derrière des paravents, des comédiens, derrière une mise en scène, une transposition, une affabulation. C'est vrai, oui : c'est une façon à la fois de dire et de ne pas dire, à la fois c'est « je me cache et je me montre ». Il y a ce phénomène de mélange d'introversivité et d'extraversivité contradictoires qui, peut-être, détermine un faible pour le théâtre.

Propos recueillis par
Jean-Pierre Vélis

peut-on

BIEN que l'un des deux personnages principaux de *Jacques et son maître* ironise par avance sur ceux qui iront regarder « dans le texte » pour voir qui sont vraiment ces deux personnages, donnant ainsi le pas à la création de Diderot sur la « variation » de Milan Kundera (1), il me paraît malhonnête d'esquiver le problème.

Milan Kundera qui, dans *Les propriétaires des clés*, évoquait avec une émotion si lucide les années noires de l'occupation allemande de son pays, s'est trouvé, dans Prague à nouveau envahie, privé du droit de travailler, a vu tous ses livres proscrits et retirés des bibliothèques. « *Quand la pesante irrationalité russe, écrit-il, est tombée sur mon pays, j'ai éprouvé un besoin instinctif de respirer fortement cet esprit... (de la raison et du doute, du jeu et de la relativité des choses humaines). Et il me semblait n'être concentré avec une telle densité nulle part autant que dans ce festin de l'intelligence, de l'humour et de la fantaisie qu'est Jacques le Fataliste.* » D'où la rédaction de *Jacques et son maître*, en quoi Kundera voudrait que l'on voie non pas une adaptation, mais une œuvre personnelle conçue comme une « variation sur Diderot ». Force est de reconnaître, tant à l'audition qu'à la lecture, que des scènes entières prennent le départ sur le dialogue même de Diderot. Mais cela est partie de cet « hommage à Denis Diderot ».

Reste à voir si la pièce écrite et la pièce jouée soutiennent ce paradoxe. Kundera a, selon ses propres termes, essayé de prêter à sa comédie « cette liberté formelle que Diderot-romancier a découverte et que Diderot-auteur de théâtre n'a jamais connue ». Il est en effet

réécrire Diderot ?

patent que l'œuvre dramatique de Diderot, coincée entre le maintien d'une structure traditionnelle et une volonté d'innover encore bien théorique, depuis longtemps ne sollicite plus les metteurs en scène, alors que les tente souvent le désir de convertir en théâtre ses proses dialoguées. On a pu voir ainsi récemment l'éclatante réussite de Jean-Marie Simon avec **Le neveu de Rameau**. L'admiration que Milan Kundera porte à **Jacques le Fataliste**, la réflexion qu'il a menée sur les techniques romanesques, sa propre pratique, qui fait de son **Livre du rire et de l'oubli** une très heureuse tentative de fonder la construction romanesque sur des contrastes de ton et de thèmes, l'ont persuadé de l'irréductibilité de ce que Goethe a dénommé « un énorme festin » aux exigences de la dramaturgie.

Ayant choisi de construire sa pièce sur les trois « histoires d'amour » dont les protagonistes sont Jacques, son maître et Madame de la Pommeraye, il a bien vu qu'il ne suffisait pas, pour retrouver la « liberté formelle » qui l'avait séduit, d'entremêler ces aventures comme elles peuvent l'être dans le roman, où s'insère d'autre part, du début à la fin, un dialogue de l'auteur avec le lecteur. Il en a cherché l'équivalent dans une théâtralité avouée qui, divisant la scène en deux parties, dont l'une est affectée aux épisodes racontés, est l'occasion pour les acteurs de passer, en changeant de lieu, du temps de la narration à celui des choses narrées. De ce fait, un rôle cheville est dévolu à la comédienne qui joue l'aubergiste puisqu'elle devient simultanément Mme de la Pommeraye. Et, de même que, dans le roman, l'auteur, à tout



Jean-Michel Dupuis, Gerard Caillaud et Frederique Ruchaud

moment, parle au lecteur de ses personnages, ici les personnages disent leur mot sur ceux qu'ils évoquent ou, pour un temps, incarnent.

Ce qui, en revanche, alourdit le propos, c'est le dialogue qui, loin d'avoir l'aisance et la désinvolture de celui de Diderot, en accuse les traits les moins subtils sous couleur de prêter aux personnages le langage d'aujourd'hui. Peut-être aussi une vision dépréciative de certains comportements : il est gênant d'entendre le marquis des Arcis transformer le mot de « petit comte », un peu méprisant à l'égard de son ancien rival, en l'image d'un « nabot » que, au mépris de toute politesse, il suggère d'épouser à Mme de la Pommeraye ; gênant aussi de voir transférer à une imagination

de Jacques le geste empreint de noblesse avec lequel le marquis relève sa jeune femme effondrée dans sa honte.

Après cela, faut-il reprocher au metteur en scène d'avoir laissé glisser la pièce vers le mouvement et les effets d'un divertissement facile ? On pouvait porter au crédit de Georges Werler d'avoir mis en scène **Les propriétaires des clés** (2) avec un sens très exact de la dramaturgie de Kundera et en assurant à la pièce un quatuor d'interprètes au-dessus de tout éloge. Ici, Gérard Caillaud (qui est un bon comédien, solide) s'est laissé aller vers le plus épais de son rôle — le Maître — et Frédérique Ruchaud, si elle sait habilement faire servir sa voix à des ruptures de ton brutales, ne parvient guère à rendre crédible ni le

vouloir hautain, ni la passion furieuse de Mme de la Pommeraye. Leur abattage fait évidemment rouler le spectacle, déclenche les mêmes rires qu'une comédie boulevardière, mais risque, ce faisant, de gommer ce que cette réécriture conserve du brio et de l'élégance de l'original.

Ce n'est pas parce que Brasillach a été « collaborateur » qu'il fut un mauvais écrivain. Ce n'est pas

parce que Milan Kundera a été interdit d'écriture par le régime tchèque né dans le sillage des chars russes qu'il est devenu, réécrivant Diderot, un auteur dramatique infaillible.

Raymond Laubreaux

(1) Qui ouvre la saison du Théâtre des Mathurins, tandis que le « texte » paraît dans la collection « Le Manteau d'Arlequin » (Gallimard).

(2) Au Tep, en 1974.

le chuchotement de l'intense

JEAN l'Anselme et Jean-Vincent Verdonnet auraient, de par l'importance que nous attachons à leur œuvre, mérité mieux que ce court article pour signaler leurs plus récents envois. Mais comme nous avons ici parlé, à plusieurs reprises, de l'un et de l'autre, comme ils jouissent tous deux aujourd'hui d'une renommée certaine, comme la place impartie à nos différentes rubriques est forcément mesurée, nous ne pouvions faire mieux que ces lignes pour inciter nos lecteurs à se procurer le recueil de l'un, l'étude anthologique consacrée à l'autre.

Le recueil de Jean l'Anselme est intitulé **La France et ses environs. Poésies instructives suivies de Vers de mirliton** (Rougerie, Mortemart, 87330 Mézières-sur-Issoire - 160 p.). Un titre qui, bien entendu, ne rend guère compte de la diversité du contenu. L'humour s'y mêle à une certaine philosophie. Il faut lire plusieurs fois les pièces proposées pour s'en rendre compte. Au

début, vous aurez seulement envie de rire. Ce n'est pas suffisant. Dans les aphorismes du « Second Entracte », vous trouverez celui-ci : « *La poésie, c'est un peu comme les douches municipales. N'existerait-il qu'un seul travailleur immigré pour s'en servir, on se doit de les garder...* » Mot d'esprit ? Bien davantage et beaucoup au-delà !... L'auteur de **Du vers dépoli au vers cathédrale** et de **La foire à la ferraille** nous offre là un gros recueil à feuilleter, comme ça, en allant d'une page à une autre. Finalement, vous aurez lu le tout et trouverez que c'était court.

Si je me fie aux notes terminales de l'étude qui vient de lui être consacrée, j'ai parlé ici de Jean-Vincent Verdonnet le 2 juin 1977, le 3 janvier 1980 et le 19 février 1981. Ce qui est une façon de souligner à la fois que j'estime beaucoup Jean-Vincent Verdonnet mais que je n'en ai pas dit beaucoup à son propos. Le lecteur peut aujourd'hui compléter la connais-

sance de ce poète, aussi important que discret, en lisant l'étude que viennent de lui consacrer Joseph-Paul Schneider et Serge Brindeau : **Jean-Vincent Verdonnet** (Éditions Subervie, 12000 Rodez - coll. « Visages de ce temps », dirigée par Jean Digot, 134 p.).

Excellente approche complétée par une œuvre inédite « Ce que le sang mesure » — et par un ensemble bio-bibliographique. Les auteurs de cette étude ont su capter la progression que Verdonnet a faite sienne dans sa poésie, langue qui, écrivent-ils avec justesse, se révèle « *une sorte d'empiètement du silence sur la parole, de l'invisible sur le visible* ». Ainsi, le poète aide-t-il à ce que le langage ne soit pas seulement « *le gravat des mots dans ses retombées indifférentes* », comme l'évoquait Yves Bonnefoy. Cette parole, Jean-Claude Busch la rapporte dans un essai également consacré à Verdonnet : **D'ailleurs ou la poésie comme intercession** (Éditions des Voirons, 74380 Cranves-Sales - 22 p.).

Pour terminer par où Jean-Claude Busch débute — tant il me semble avoir absolument raison —, je dirai qu'on peut difficilement évoquer la poésie contemporaine sans souligner sa défaveur auprès du public. Cette désaffection est moins le fruit de sa difficulté que de sa discrétion. A l'époque des débordements sonores ineptes, elle a choisi le chuchotement de l'intense. De là, sans doute, l'indifférence générale où on la maintient. Confusion entre medium et message... Nos deux poètes en sont bien conscients. Tandis que Verdonnet écrit : « *Une parole sera-t-elle jamais assez discrète pour nommer [...] le tourment de l'aubépine ?* », Jean l'Anselme note, en scrutant les vanités de ce monde : « *Quand on souffle toute une nuit dans un clairon, on finit bien par se faire remarquer. Pour la poésie, c'est beaucoup plus long !* »

En tant que poètes et en tant qu'hommes, Jean l'Anselme et Jean-Vincent Verdonnet ont conscience du silence, de la qualité de son grain et de tout ce qui bruit d'essentiel à travers son filigrane...

Pierre Ferran

un monde sans espoir

FILM austère que la dernière œuvre d'Ettore Scola : **Passion d'amour**. Elle se situe dans une petite garnison italienne, vers 1865 : un beau capitaine, Giorgio, vient d'y être nommé, et il y rencontre Fosca, la cousine de son colonel, qui est un monstre de laid — et qui tombe amoureux de lui. Voilà le postulat. Il se développe à travers la peinture de la vie étouffante que mènent les officiers du détachement de cavalerie (on ne voit guère qu'eux ; très peu les soldats ; pas du tout les « civils » de la petite ville). Cela rappelle parfois l'atmosphère du **Désert des Tartares** — en plus morne, en plus stupide, surtout.

Et c'est là qu'éclate le drame de la confrontation des deux seuls êtres intelligents, cultivés, sensibles, qui vivent dans cette prison-drame, parce que Giorgio est écarté de Fosca par une double barrière : il aime Clara, qu'il a dû quitter pour rejoindre sa nouvelle garnison, et qui est belle comme le jour ; et Fosca, outre sa laideur horrible, est une malade, agitée de crises hystériques. Et pourtant, au premier regard, devant qu'il n'est *pas comme les autres*, elle se sent emportée par une passion sans frein.

Tel est le premier thème du film, qu'on pourrait appeler — c'est un terme à la mode — *le droit à la différence*. Fosca est murée dans sa monstruosité : on la tient à l'écart, son cousin a vaguement honte d'elle. Or, elle voudrait non seule-



Bernard Giraudeau et Valeria d'Obici

ment être acceptée telle qu'elle est, mais aimée. Y parviendra-t-elle ? Le miracle, c'est qu'elle y parviendra, pour le plus grand malheur de ceux qui l'entourent, et d'abord de Giorgio. L'essentiel du film repose sur la contagion de cette passion folle, pour qui toutes les armes sont bonnes : la pitié, le chantage, le cri

bouleversant de la souffrance étalée sans pudeur. Car à cette époque si garrottée par les convenances, la pudeur joue un rôle considérable : et c'est peut-être le sacrifice de cette pudeur, physique et morale, qui touche Giorgio le plus profondément.

Quoi qu'il en soit, nous assistons à la chute progressive du héros, englué, dévoré, contaminé par ce vampire pitoyable. La fin accumule les catastrophes, jusqu'au moment où l'on retrouve Giorgio, ivrogne déchu, racontant son histoire à un autre monstre : un nain difforme qui ressemble à une caricature de Toulouse-Lautrec, et qui éclate de rire à ce récit. C'est la dernière touche *infernale* de ce film : elle était annoncée par le personnage équivoque du médecin de la garnison — joué par Trintignant — qui pousse Giorgio vers sa perte, et dont la chambre est ornée de nus et de têtes de mort. Peut-être y a-t-il des symboles profonds dans ces détails ; ce qui est sûr, c'est que — plus encore que la narration dramatique — l'atmosphère de **Passion d'amour**, dont les images sont magnifiques et désolées, nous introduit dans un monde sans pitié, sans espoir. Les faibles, même si leur cœur est grand (voyez le personnage de l'ordonnance de Giorgio) y sont condamnés par la conspiration de la sottise, de l'égoïsme et de l'indifférence.

Etienne Fuzellier

Anna Prucnal est au Théâtre de la Ville jusqu'au 31 octobre (18 h 30). Polonaise, elle a acquis, à Varsovie et Berlin-Est, une parfaite maîtrise de l'art de l'interprète : rompue aux disciplines du théâtre et du chant, elle s'appuie sur une technique vocale éprouvée, développe une gestuelle adéquate, manifeste une présence scénique avérée et joue avec bonheur de l'artifice des lumières. Elle avait jusqu'alors réussi à s'exprimer avec force et conviction dans un répertoire mêlant chansons populaires polonaises et russes, textes de Brecht et œuvres lyriques... Elle entraînait ainsi l'auditoire au rythme de ses émotions tendres et de ses colères indignées et le bouleversait.

Son nouveau récital n'a malheureusement pas la même envergure : il est placé sous le signe d'une pensée empruntée à un poème de Karol Wojtyła, plus connu désormais sous le pseudonyme religieux de Jean-Paul II : « *Plus la colère est grande, plus haut explose l'amour* ». Certes, mais on se demande pourquoi, quand Varsovie tressaille, Anna Prucnal sombre soudain dans les platitudes sentimentales et mélodramatiques de son époux-parolier Jean Mailand, enrobées dans la guimauve musicale de Jean Musy. Au détriment des textes de Maiakovski et de Biermann initialement annoncés.

De ce récital médiocre, que le talent et le savoir-faire de « la Prucnal » sauvent du désastre, on retiendra les deux belles chansons de Moustaki et de d'Astier de la Vigerie, celle (en allemand) du film **Mazurka** et un extrait d'un opéra de Moussorgsky. Le reste, si l'on aime Anna Prucnal, mieux vaut l'oublier car, plus l'amour est grand, plus haut explose la colère...
Jacques Erwan

Un « événement » dans le monde de l'édition s'est produit à la rentrée, porté par le souffle délicieux du scandale : deux journalistes, Hamon et Rotman, avaient commis le crime de lèse-majesté en ouvrant tout grands les tiroirs du petit monde qui se partage le pouvoir intellectuel en France, à Paris, dans le sixième arrondissement... Leur éditeur, commanditaire, ayant rompu son contrat, c'est vers d'autres hôtes qu'ils se sont tournés, publiant leur brûlot chez Ramsay, le bienheureux. On en a beaucoup parlé de ces « Intellocrates » (332 pages), en bien ou en mal, avec délectation ou avec hargne, avec estime ou condescendance. Maintenant que la vague « événementielle » est retombée, nous vous proposons d'aller voir de plus près, au calme, de quoi il retourne exactement.

les intel qui nous gou

DÈS le début, ils font une déclaration sans illusions : « Nous allons violer un tabou. » Telle est leur première phrase. Lecture terminée, j'ai bien peur, en effet, qu'Hervé Hamon et Patrick Rotman voient diminuer nettement le nombre de leurs amis. Chacun a pu le noter dans la presse, il y a quelques mois, les éditions du Seuil, qui avaient pourtant commandé le livre, ont refusé de le publier. Les éditions Ramsay nous donnent heureusement notre chance, à nous lecteurs de base. Des auteurs qui, pour une fois, soulèvent les masques dont nous savons qu'ils existent mais dont nous ignorons souvent ce qu'ils cachent exactement, c'est bien rare.

Je suis tout à fait sûr que les hiérarques divers de notre petit monde culturel parisien, les chefs et les sous-chefs qui prétendent à diriger notre pensée sans que personne ne le leur ait demandé, les barons de toutes les noblesses, les

ayatollahs des idées et de la culture, les ludions du sixième arrondissement, vont pousser les hauts cris d'une vertu outragée qui, pourtant, depuis bien des années, ne compte plus le nombre de ses amants tarifés.

Et c'est vrai que les deux auteurs n'y vont pas avec le dos de la cuiller. Ils ont oublié de tremper leur plume dans le sirop. Ils parlent net et sans ambages, ils citent des noms, des chiffres, des documents. Ils ont voulu rendre leur ouvrage excitant à lire. Qui, aujourd'hui, serait d'assez mauvaise foi pour leur jeter cette pierre-là ? Se centrer sur cet aspect en étudiant l'ouvrage, c'est vraiment se tromper de cible, et je ne pourrai jamais croire que c'est involontaire.

De quoi s'agit-il en effet ? d'une étude de la haute intelligentsia, c'est-à-dire des vedettes de la jet-society culturelle, de ceux et celles qui gouvernent la culture en France aujourd'hui. Ils se trouvent essen-

tiellement dans l'université, dans l'édition, et dans les médias. Ce que les auteurs veulent montrer c'est, à mes yeux, comment fonctionne ce monde, comment s'opèrent les choix (et, donc, les exclusions). Qui décide de publier tel ou tel livre, qui décide d'en parler dans la presse une fois qu'il est publié, voici des questions que beaucoup d'entre nous se posent et qui sont traitées ici.

Hamon et Rotman ne font rien d'autre, à mon avis. Ils ont interrogé, établi des fiches, opéré des recoupements et, à partir de là, ont mis en évidence un certain nombre de réalités sociales. Or celles-ci, pour la plupart, étaient bien connues, mais tues. Si on hurle au loup, c'est donc parce que le livre vend la mèche, c'est-à-dire permet à tout le monde de savoir de source sûre et démontrée ce que seuls quelques-uns connaissaient. Cela aussi en dit long : on condamne des auteurs parce qu'ils ont dit

lectuels vement

quelque chose, on les rend responsables d'avoir parlé comme si c'étaient eux-mêmes qui pratiquaient ce qu'ils dénoncent. Historiquement, y compris dans l'histoire récente, une telle attitude rappelle de fâcheux souvenirs.

Alors qu'apprenons-nous véritablement ? Que le monde de l'université, celui de la presse et celui de l'édition, sont en interaction constante et qu'ils renforcent mutuellement leurs positions respectives. Tel grand universitaire (plusieurs noms sont cités dans l'ouvrage) est aussi journaliste (à la télévision, à la radio, dans la presse écrite) et directeur de collection chez un éditeur. Il y a belle lurette que la sociologie de la culture avait montré les mécanismes de cette multi-positionnalité dans le champ social (ou, si vous préférez, de ces cumuls).

Demandons-le sérieusement : qu'y a-t-il de vraiment nouveau ici, sinon le fait de donner des noms

(ce qui est effectivement capital) et de mettre à nu, concrètement, des modes de fonctionnement ? Donc, s'il vous plaît, pas de mauvais procès.

La modération est d'autant plus de mise qu'Hamon et Rotman restent eux-mêmes, la plupart du temps, extrêmement modérés. Ils n'accusent jamais, ne font jamais de morale ni même de psychologie, ils mettent à plat des faits, donnent les moyens d'en vérifier l'exactitude et exhibent les relations qui s'instaurent entre ces faits. Le lecteur est assez grand pour se construire lui-même son opinion.

L'habileté, peut-être, des auteurs, c'est de distribuer quelques bons points. A mon avis, cela nuit à leur démonstration, dans la mesure où le lecteur a tendance à penser que tous ceux qui ne sont pas inscrits à ce tableau d'honneur de l'honnêteté et de la rigueur n'ont pas la conscience tout à fait nette. Cette personnalisation n'est que l'aspect su-

perficiel de l'analyse (ce qui compte c'est le mécanisme social et non pas ceux qui l'incarnent pour le moment) et, comme tel, constitue à mes yeux une erreur stratégique d'Hamon et Rotman.

Mais enfin, allons-y, puisque c'est dans le livre. Bernard Pivot, Jacqueline Piatier, Angelo Rinaldi, Bertrand Poirot-Delpech, sont présentés comme des incorruptibles, qui rendent compte des ouvrages qui sortent de manière totalement libre et sans être perméables à quelque pression que ce soit. Il est arrivé à Angelo Rinaldi, critique littéraire très redouté de *L'Express*, de « démolir » un ouvrage publié par l'éditeur chez lequel il publie lui-même.

L'essentiel, au-delà de ces « épisodes » éthico-psychologiques, c'est que l'édition, la presse et l'université fonctionnent selon des réseaux, des entrecroisements, des renforcements mutuels et, aussi, logiquement, selon des hiérarchies de pouvoir. Pour promouvoir un livre, un article dans *Le Monde* et un passage à *Apostrophes* sont absolument déterminants. *L'Express*, *le Nouvel Observateur* sont importants aussi, certes, mais à un niveau nettement inférieur. Il est donc clair qu'un éditeur fera un effort maximum pour obtenir, en faveur d'un livre qu'il désire soutenir, une critique dans l'un de ces médias et, idéalement, dans les quatre.

Il en va évidemment de même pour un auteur. C'est pourquoi les maisons d'édition ont intérêt à entretenir d'excellentes relations avec les chroniqueurs littéraires des principaux supports de presse. Un des bons moyens consiste à publier les livres que ces chroniqueurs, souvent, écrivent. A partir de là s'élaborent des circuits entrecroisés, des « renvois d'ascenseurs ». Tel critique littéraire, quand il publie lui-même un roman, obtient un article dans tel journal, à charge de revanche. Quelques-uns des exemples donnés par Hamon et Rotman sont savoureux, mais il y en aurait bien d'autres, que nous remarquons au fil des jours.

Le chapitre, déjà célèbre, sur les prix littéraires et leur mécanisme d'attribution, s'inscrit dans cette même perspective, mais met en

évidence d'autres réseaux encore. C'est à son propos que les éditions du Seuil ont refusé de publier l'ouvrage dont nous parlons ici. Or, là encore, selon moi, il n'y a pas de quoi fouetter un chat. Je ne vois pas, en effet, qui pouvait encore ignorer ce qui est dit dans ce chapitre. Les grandes maisons d'édition exercent des pressions considérables de tous ordres (y compris financier). Un certain nombre des jurés des prix littéraires sont ainsi « tenus » par leur maison d'édition ; des alliances se nouent, des rotations s'instaurent, on achète littéralement des voix, un prix littéraire est un investissement économique. Bref, tout cela me paraît bien banal, sauf encore une fois sur un point : des mécanismes sont dénudés, des faits sont donnés (facilement contrôlables), des mises à plat sont opérées, chacun est ainsi apte à juger.

L'essentiel de ces réseaux est implanté dans le sixième arrondissement, à Paris, à l'intérieur d'un périmètre dont les auteurs donnent une carte pleinement convaincante. L'École des Hautes études en sciences sociales, le Collège de France, la quasi-totalité des grands éditeurs, se trouvent dans ce cercle. C'est un monde tout petit, petit, un cercle de famille. Un lieu tribal, où chacun connaît chacun et où fonctionnent donc les mécanismes sociaux que vous rencontrez dans les petits villages (rumeurs, ragots, espionnages, jalousies, complots, etc.) Mais franchement, sur ce point aussi, est-ce que cela vous étonne ?

Je ne serais pas surpris que le reproche essentiel qui sera adressé à Rotman et Hamon, sans jamais être dit bien sûr, soit celui de la vulgarisation (à tous les sens de ce mot), d'avoir brisé la loi de l'*omertà*, pour pasticher la Mafia, c'est-à-dire la règle du silence. On livre au plus grand nombre les clefs du jeu, celles de la distinction, pour un peu on ouvrirait les portes du temple. L'élitisme tribal, l'esotérisme aristocratique se trouvent ici choqués, outrés ; la haute intelligentsia ne pardonne pas qu'on casse un secret parce qu'elle ne sait pas qu'il s'agit d'un secret de polichinelle.

A cet égard, le chapitre sur *Le Nouvel Observateur* me paraît tout

à fait exemplaire parce que, à l'évidence, les auteurs ont brisé le cercle de famille, prétendant même que, durant plusieurs années, on se disait à l'oreille : « Papotage et copinage sont les deux mamelles du *Nouvel Observateur*. » Une telle attitude s'apparente, dans ce milieu, à du caftage, à un crachat dans la soupe, à la rupture d'une solidarité, d'une connivence, voire d'une complicité. Hamon et Rotman seront identifiés comme des « moutons », j'en suis persuadé.

Si jamais, comme cela n'est nullement exclu compte tenu des moyens dont dispose cette haute intelligentsia pour étouffer l'affaire et contraindre les impétrants au silence, on en reste à une lecture aussi superficielle de ce bon livre, il me semble qu'on en rate l'essentiel et qu'on se comporte à son égard de manière peu honnête. Il y a, très clairement, autre chose à faire d'un travail aussi important.

Quand les auteurs s'efforcent de montrer comment se construisent des solidarités, des connivences, qui, en fin de compte, constituent le tissu même des réseaux de la haute intelligentsia, ils sont amenés à mobiliser des arguments qui vont bien au-delà du procès simpliste et sont d'une tout autre nature que celle d'une accusation. Il n'y a aucune théorie du complot, mais une étude des effets de position, sociale, biographique, professionnelle. Que plusieurs grands historiens français, actuellement membres de la haute intelligentsia et aux antipodes les uns des autres sur l'échiquier politique, conservent des relations privilégiées qui tiennent au fait qu'ils ont préparé ensemble l'agrégation, qu'ils ont fréquenté au même moment une classe préparatoire, qu'ils siègent ensemble à des jurys de thèse, qu'ils échangent des publications scientifiques, c'est cela qui est significatif et mérite d'être mis en évidence.

Les éditions Gallimard sont un empire, celles du Seuil se sont construites progressivement et tiennent maintenant une place spécifique, c'est-à-dire une position particulière dans le champ éditorial (et, donc, dans les relations de domination qui caractérisent ce champ).

Chaque maison d'édition est une puissance sociale, une existence historique, une organisation économique qui a ses modes de fonctionnement, ses luttes, ses stratégies, ses mécanismes de défense, et vise donc, en dernier ressort, à privilégier ses intérêts au détriment de ceux des autres. Ceux-ci, bien sûr, se trouvent dans une situation semblable et, par conséquent, les relations qui s'instaurent sont inévitablement de l'ordre de la négociation, du partage du territoire, de la guerre et de l'alliance à la fois.

Régis Debray, il y a peu d'années, s'était attaqué à un problème voisin de celui que traitent ici Hamon et Rotman. Étudiant *Le pouvoir intellectuel en France*, il aboutissait à des modes de démonstration fort proches, à la mise en évidence de réseaux et de rapports de force. C'est bien le signe d'une part, qu'une préoccupation existe aujourd'hui dans ce domaine aux yeux d'un grand nombre d'entre nous et, d'autre part, qu'un certain nombre de constances sont effectivement repérables de manière relativement indépendante de l'observateur.

Nos deux auteurs ont interviewé soixante personnes qui ont accepté que leur nom soit cité, et quarante-sept autres qui ont souhaité garder l'anonymat. Ils ont dressé le portrait rapide, en fin de volume, de vingt-cinq représentants de la haute intelligentsia (à partir d'un échantillon de cent personnes, dont les noms nous sont fournis), en indiquant sommairement les fonctions de chacun d'entre eux, une esquisse de sa biographie, et sa position dans le réseau. Ce « portrait de groupe avec chiffres » me paraît être d'ailleurs, et d'assez loin, l'aspect le moins riche, le plus superficiel, de l'ensemble du travail.

Simplement, ce que je veux indiquer en exhibant ces données, c'est que le corpus de base sur lequel Hamon et Rotman se sont appuyés après l'avoir rassemblé, est véritablement important. Je ne sais pas s'il est représentatif, au sens rigoureux de ce terme, et rien ne permet de se faire une opinion à ce sujet, en lisant l'ouvrage. Mais il est, en tout cas, loin d'être squelettique. Le travail qui a été mené est, à l'évi-

dence, d'ampleur considérable. C'est à cent lieues d'une simple enquête de routine.

Ce disant, je ne cherche pas à prétendre que *Les intellocrates* est un livre de haute tenue scientifique ou un très grand livre. Je ne crois pas que ce soit le cas. Il y manque, dans un cas une certaine sérénité constante et une certaine pratique de l'exposé méthodologique, dans l'autre un souffle qui permettrait de prendre les problèmes en profondeur, sur le plan « ethnologique », en se demandant par exemple si le type de réseau ici décrit ne constitue pas une nécessité de toute société organisée.

En indiquant l'ampleur de la recherche, je souhaite seulement

ment, il porte les auteurs au raccourci parfois trop rapide, à la tentation du mot (et du bon mot), au péché de se regarder écrire. A ce jeu, ils courent le risque de se faire épingleur, précisément parce qu'eux-mêmes ont cédé au plaisir cruel de crucifier les plus beaux papillons sur quelques bouchons.

« C'est une tout autre affaire quand le journaliste, non content de publier, entre au service d'une maison d'édition. Certes, la formule est triviale, et les négociations ne se déroulent guère sur ce registre. L'éditeur n'enrôle pas un commis : il supplie un expert de l'éclairer. L'alibi de l'expertise constitue un cache-sexe et un appât. » La dernière phrase, qui fait claquer la

tentative et les pôles entre lesquels ils ont sans cesse oscillé sans avoir été en mesure, suffisamment, de choisir, et sans avoir su passer de l'un à l'autre (comme le fait remarquablement Pierre Bourdieu, parfois).

Devant cette « expédition en haute intelligentsia » (c'est le sous-titre du livre), je me pose des questions que je me suis étonné de ne pas trouver traitées. Les stratégies matrimoniales sont presque totalement absentes. Or chacun sait combien elles sont importantes, dans ce milieu comme dans celui du sang bleu. Tout se passe ici comme si les protagonistes n'opéraient jamais de choix du conjoint et ne le résiliaient jamais. Pareillement, les milieux sociaux d'origine, bien qu'Hamon et Rotman les mentionnent, sont très superficiellement mobilisés : en quoi, par exemple, la plupart de ces impétrants sont-ils des héritiers ? Enfin, des réseaux identiques n'existent-ils pas dans toute vie intellectuelle ? Le monde des non-célébrités (experts internationaux, conseillers, etc.) n'est-il pas conçu sur le même modèle. Dans l'édition pédagogique, par exemple, n'a-t-on pas des phénomènes semblables ? Et dans le monde du spectacle ?

Malgré ces manques, lisez ce livre roboratif. Vous y apprendrez comment fonctionne une partie de notre univers quotidien. Et puis, écoutez cette analyse, il y en a mille autres exemples réjouissants : « Nous écrivions plus haut que le service livre du « *Nouvel Observateur* » est le bulletin paroissial du village. L'hebdomadaire lui-même, dans l'intégralité de son extension et de sa compréhension, dépasse de beaucoup cette fonction dérivée. Ce n'est pas assez de dire qu'il constitue l'agora de penseurs consacrés : la métaphore indique une sorte de forme vide à laquelle des hôtes allo-gènes prêteraient une animation chamarrée. Le journal que dirige Jean Daniel est le milieu vivant où aboutit la quintessence des vagues, réseaux, courants, strates précédemment décrits [...] « *Le Nouvel Observateur* » est le cœur, le noyau, le foyer, l'axe, le siège central et le nombril de la haute intelligentsia. »

Louis Porcher

la glu

De plus en plus l'enfermement devient la règle. De plus en plus paroles, écrits et formes diverses de la pensée et de la création se couchent en boucle sur eux-mêmes. Vieille vérité que chaque jour vérifie : parler c'est prendre le risque de se montrer suspect (copinage, intérêts, remerciements, ou ingratitude), mais se taire c'est parler encore. La liberté en prend un sale coup.

Ainsi de la plongée d'Hamon et Rotman au cœur de l'intelligentsia parisienne pouvait-on imaginer qu'elle produise un certain effet : d'éclaircissement, pour le plus grand nombre, de pratiques quasi ethniques qui déterminent la circulation de la pensée ; mi-reporters, mi-ethnologues, nos deux auteurs ont déroulé quelques bandelettes qui voilent toujours la vieille momie. Las ! Voyez comme l'effet en est vite retombé. Quelques articles ici et là, quelques prestations de radio, un passage à « *Apostrophes* », et c'est fini. Qu'on encense leur travail ou qu'on le dénigre, l'effet est le même, réduit à ce plus petit commun dénominateur : publicité.

« Au suivant ! Au suivant ! » vociférait Brel, avec quelle raison ! Qu'ils l'aient voulu ou non, Hamon et Rotman ont participé au phénomène qu'ils prétendaient explorer ; la machine est merveilleusement huilée. Tout le monde est content, leur éditeur sûrement le premier. Quant aux intellocrates, les vrais, c'est à peine s'ils ont levé le sourcil.

J.-P. V.

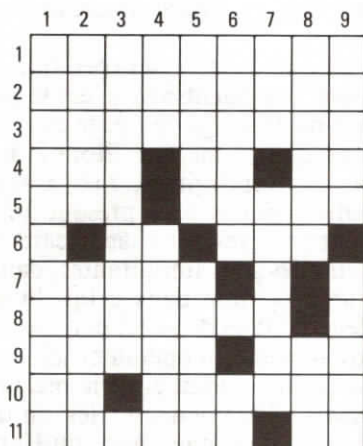
m'inscrire d'avance contre quelques critiques qui ne manqueront pas d'intervenir en visant à « démolir » l'ouvrage sous l'accusation de « travail journalistique » (!), bâclé et tape-à-l'œil. Crier au génie et à la révolution copernicienne serait absurde et mystificateur ; crier au scandale et à la rudimentarité serait injuste et s'apparenterait, je le crains, à un mécanisme de défense. La raison me semble consister à dire que c'est de la bonne besogne sans aller jusqu'à la belle ouvrage.

Le style flamboyant, pamphlétaire, accrocheur, qui a souvent été adopté au fil des pages, contribue sans doute à l'ambiguïté : il est en effet corrosif, enlevé, réjouissant et jubilatoire, mais, complémentaire-

démonstration, est sans doute une facilité (même si elle dit la vérité) et elle risque de donner l'apparence de la justification à ceux qui la dénonceront comme trop tape-à-l'œil pour mieux masquer, justement, que ce qu'elle dit est vrai.

Les titres et sous-titres relèveraient de la même analyse car ils cherchent un peu trop la formule brillante (« Les mandarins ont des pépins » ; « Ils sont au pouvoir : ils savent vendre leurs idées » ; « Ils sont au pouvoir. Jean-Daniel est leur cousin », etc.). Et lorsque les auteurs confessent qu'il « est malaisé de parler de « *L'Obs* » avec le détachement du sociologue ou l'animosité du polémiste », ils définissent le caractère double de leur

problème 394



Horizontalement. 1 - Il tourne autour de lui-même pour conserver la ligne droite. 2 - Ne saurait se contenter d'un strapontin. 3 - Peut se faire en partant d'un principe. 4 - Un bain de minuit l'aurait trahi - Symbole - Champion de la mise en bouteille. 5 - L'élite du palais - Sont répartis après le repas. 6 - Sur un bleu - Qui a trouvé preneur. 7 - Il éclôt en hiver quand il est forcé. 8 - Grenier danois. 9 - Scène deux fois incendiée - Se passe en fumant. 10 - Libéré - Elle fut incorporée au royaume de Juda. 11 - Raisonnables - On en a vu beaucoup en zinc.

Verticalement. 1 - Ils tiennent bon dans la tranchée. 2 - Du bruit dans la gouttière - La mer l'est. 3 - Elle est parfois géniale. 4 - Filets mignons - On en trouve parmi les 40 rois qui en 1000 ans firent la France. 5 - Écrasé par les Spartiates - Son identification avec le travail est peu convaincante. 6 - Qualifie le bas des grand-mères économes - Se passent de père en fils. 7 - Dissimulait Éliacin - Tailler une combinaison sur mesure. 8 - Comme plus tard Hamlet, il prit une décision analogue et aussi dramatique - Il se pend, mais sa gorge reste libre. 9 - Offre sa cure et son calme aux nerveux et surmenés - Elles bordent les nids de verdure.

solution du problème 393

Horizontalement. 1 - Fossoyeur. 2 - Ore - Rs - Bu. 3 - Ogres - Dam. 4 - Tutu - Deci. 5 - Beignet. 6 - As - Eumène. 7 - Onduler. 8 - Reine. 9 - Éon - Sirop. 10 - Uveite - Ur. 11 - Ré - Vessie.

Verticalement. 1 - Footballeur. 2 - Orgues - Ove. 3 - Serti - Orne. 4 - Eugène - Iv. 5 - Ors - Nudiste. 6 - Ys - Démonies. 7 - Détéler. 8 - Ubac - Ne - Oui. 9 - Ruminer - Pré.

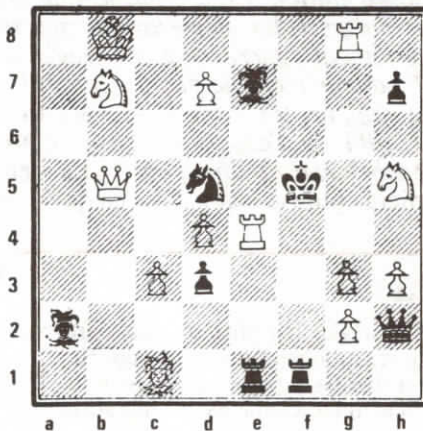
par Pierre Dewever

le tour du monde...

problème 3

L. Larsen (Danemark)

Trois variantes de « valve croisée » nous sont offertes dans ce problème. On appelle « valve » un mouvement des Noirs ouvrant une ligne de défense à une pièce noire mais lui en fermant une autre.



Mat en deux coups

Envoi des solutions à
Jacques Négro, « Échecs »
Nice-Matin, B.P. 23
06021 Nice Cedex

Date limite des réponses : 5 novembre

N'oubliez pas : vous devez noter chacun des problèmes de ce nouveau concours de 1 à 10 points (voir le n° 463 de l'éducation).

solution du problème 1

Jeu apparent : 1... Rc6 ou Re6 (Rxc4 Re4) ; 2.d5 (Db3 Cf6).

Clé : Dh1 (blocus), mats changés, 2.Tf6 (Tc3 Tf7) sur les quatre fuites en étoile. Le Fou a8 vient de promotion.

Note du chroniqueur : bonne composition.

la coupe est pleine !...

Le style efficace et clair de Druet est une fois de plus mis en lumière par cette partie de la finale de la Coupe du vingt-cinquième anniversaire de l'AJEC (1978). Druet joue ici avec les Blancs contre Dulhauste.

1.e4 d5 ;
La défense scandinave recommandée dès 1499 par Lucena.

2.exd5 Cf6 ;
Ou bien. 2...Dxd5 ; 3.Cc3 da5.

3.d4 Cxd5 ; 4.c4 Cb6 ;
Une variante connue du début scandinave, réchauffée dans le Sud-Ouest par Bergasser, Sansas et Dulhauste entre autres.

5.Cf3 g6 ; 6.Cc3 Fg7 ; 7.h3 O-O ; 8.Fe3.
La partie Tal-Gourguénidzé (1959) avait continué par Fe2. Ici, les Noirs vont suivre le même développement alors que les Blancs

vont adopter un plan complètement différent et économiser Fe2.

8... Cc6 ; 9.Dd2 e5 ; 10.d5 Ce7 ; 11.g4! f5 ; 12.Fh6 fxg4 ; 13.Fxg7 Rxc7.

Les Noirs facilitent l'attaque blanche. **14.Cxe5 Dd6 ; 15.Cxg4 Df4 ; 16.Ce3 Cd7 ;** Peut-être meilleur est 16... Cf5 mais des échanges suivent les Noirs ont un pion de moins.

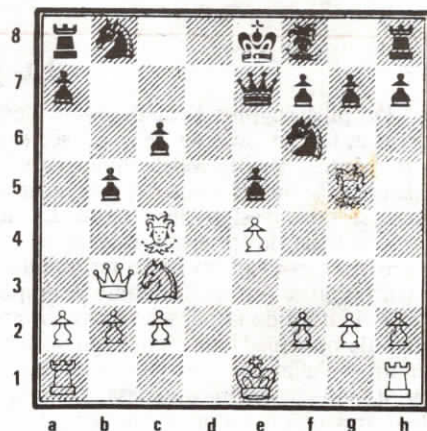
17.O-O a6 ; 18.h4 Dxf2 ;
Les Noirs se jettent à l'eau pour récupérer leur pion en espérant stopper l'attaque.

19.Fe2 Cf6 ; 20.Tdf1 Dg3 ; 21.Dd4!
Abandonnent.

Si 21... Dd6, 22.Ce4.
Si 21... Ff5, 22.Cxf5 Cxf5 ; 23.Txf5 !

l'art du sacrifice

Position des Noirs au neuvième coup : b7-b5 ?



10. Cxb5! cxb5 ; 11. Fxb5+
Voici le Cd7 cloué par le Fou. On verra par la suite de quelle façon ces deux clouages vont être exploités.

12.O-O-O
Le Cd7 est doublement attaqué : par le Fb5 et la Td1. Les Blancs menacent de 13.Txd7!

12... Td8
La seule défense, car si 12... O-O-O ?, 13.Fa6+ Rc7, 14. Db7 mat.

13. Txd7 Txd7
Encore un coup forcé.

14.Td1 De6
Une vaine tentative pour dégager le Ff8.

15.Fxd7+
Les Blancs pouvaient également forcer le mat par 15.Fxf6 Dxf6 ; 16.Fxd7+ Re7 ; 17. Db4+ Dd6 ; 18.Dxd6+ Rd8 ; 19.Db8+ etc.

15... Cxd7 16.Db8+ Cxb8 17.Td8+ mat.
Ceci est une très belle illustration de l'exploitation de trois clouages successifs du Cf6, Cd7 et de la Td7 par les Fous blancs.

Pour l'anecdote, signalons que cette partie a été jouée, en 1858, dans une loge de l'Opéra de Paris pendant l'entracte d'une représentation du **Barbier de Séville!** Les joueurs : Paul Morphy (avec les Blancs), le duc de Brunswick, le comte Isouard et, en consultation, K. Herzog (avec les Noirs).

par Jacques Négro

L'ÉDUCATION

publie régulièrement

des numéros spéciaux

actuellement disponibles

<p>le " métier " de parents</p>	<p>l'éducation</p>  <p>le "métier" de parents</p> <p>numéro spécial d'automne n° 401-402 • 9 F</p>	<p>l'école au féminin</p>	<p>l'éducation</p>  <p>l'école au féminin</p> <p>numéro spécial printemps 201-202 • 6 F</p>
	<p>école et travail</p>	<p>L'ÉDUCATION</p>  <p>SPECIAL ÉDUCATION PERMANENTE</p>	<p>l'éducation permanente</p>
<p>spécial Aquitaine</p> <hr/> <p>spécial Bretagne</p> <hr/> <p>au carrefour du technique</p>	<p>Adressez vos commandes à</p> <p>l'éducation 2, rue Chauveau-Lagarde 75008 Paris</p> <ul style="list-style-type: none">• en indiquant titre (s) et nombre d'exemplaires• en joignant 7 F par numéro demandé <p>l'éducation, CCP 31 680-34 F La Source</p>	<p>et prochainement...</p> <p>un numéro sur la décentralisation</p>	

petites annonces

locations (offres)

- **Vallée de Munster** près **Gaschney**, (station ski des Htes-Vosges), **appt** 5 pers. tt cft, t.b. vue sud. T. (88) 82-04-17.
- Vac. de neige au soleil des Alpes, Noël, fév., Pâq., appts nfs gd cft. Écr. M. **Olphand**, le Noyer, 05500 St-Bonnet. T. (92) 55-04-24 ou 51-19-37.
- **Ménuires**, studio 4/5 pers.; pd pistes, Noël-j. l'an. T. (7) 825-16-54 soir.
- 38-Prapoutel-les-7-Laux, stud. cab. 4 p. 28 m², sud, ttes pér. T. (76) 71-77-54.
- Vac. été-hiv., ski fond-piste, appt 2/5 pers. Bonetto, 05390 Molines-en-Queyras.
- Val-Thorens, 2 studios 4/5 pers., pd pistes, à/c 24 oct. pr vac. scol. et hors vac., neige assurée toute l'année. T. M. Yonnet (35) 69-77-77 h. bureau.
- 74-près gde piste, studio 2 pers., prix intéressant. Écr. P.A. n° 108.
- 04-**Praloup**, bel appt spacieux, cft, soleil, départ télésiège, px int., ttes pér. sauf Noël. Écr. **Stalberger**, 68, rue Tolbiac, 75013 Paris.
- 74-Contamines-Montjoie près St Gervais, chalet 6 pers., **hiver-été**. T. (25) 82-27-10.
- 2-Alpes, appt 6 pers., sud, Noël, fév., Pâq. Karmochkine, 20, rue des Sorbiers, 92150 Suresnes. T. (1) 506-34-74.
- Savoie, stat. ski, plusieurs apparts mblés, tt cft, ttes périodes. T. (79) 65-80-02 ou (76) 25-36-47. Écr. P.A. n° 109.
- 64-La-Pierre-St-Martin, 1650-2400 m, stud. tt cft 4 pers., pd pistes, ttes pér. ski piste-fond. **Latour**, 17700 Vandrè. T. (46) 07-12-67 av. 9 h, ap. 17 h.
- 74-rég. Cluses 1300 m, chalet F3, ski, calme, libre Noël, fév., juin, juil. **Portal**, 26120 **Chabeuil**. T. (75) 59-06-09.
- Avoriaz, appt 4/5 pers., Noël, px int. janv., fév. mars. T. (35) 90-01-94.
- Accueil en village pyrénéen, saison hivernale, groupes, classes de neige, proximité stations de ski, ski fond-piste. Les Gourgs Blancs, Cathervielle, 31110 **Luchon**. T. (61) 79-10-85.

REMORQUES - ATTELAGES - VOITURES

REMORQUE FRANC OCEAN

49170 St-GEORGES sur LOIRE
TEL. : (41) 41-10-55 (5 lignes)

NOUS EDITONS

VITE ET DIFFUSONS BONS MANUSCRITS
EDITIONS REGAIN - MONTE-CARLO

CONDITIONS D'INSERTION

- 28 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.
- EN SUS : cadre = 2 lignes ; filet = 1 ligne ; effets de composition + 20 %.
- POUR LES ABONNÉS : 50 % de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'ÉDUCATION.
- RÉGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'ÉDUCATION. Factures établies seulement sur demande.
- FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1,60 F joints à la demande d'insertion.
- RÉPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIÉES AU JOURNAL SOUS UN NUMÉRO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBRÉE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'ÉDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. **ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ÊTRE TRANSMIS.**

correspondance scolaire

- 2 institutrices de C.P. de 22 élèves chacun, cherche corr. 2 cl. CP en vue de renc. mer ou mont., 500 km max. de Paris. Ec. Fernand Léger, 92240 Malakoff.
- CM1 24 él., et CE2-31 ch. corr. Écr. **Delarue**, 61190 **Randonnai**.
- **Mise en relation de classes toutes régions. Interclasses**, 55 rue Nationale, 37000 Tours.

ventes

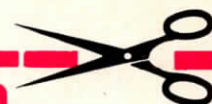
- Paris, métro Goncourt, 2 p., kitch., cab. toil., wc, t. clair, 6^e ét., ss asc., t.b. imm., 155 000 F. T. (6) 401-31-27. Écr. P.A. n° 110.
- Paris, métro Maraichers, part. vds 3 p. tt cft, ds bel imm. rav., 4^e ét., 60 m². cave, chauff., soleil, calme, 370 000 F. T. 370-88-37.
- Vds anc. ferme comp. habitation ind. de 3 p., cuis., gdes dépend. permettant pt élevage, pré attenant. R.E.B., 18160 Touchay. T. (48) 60-00-09.
- Rég. Luchon-Htes-Pyrénées, ds village moy. alt., mais. 8 p., cuis., dche eau ch. et fr, ch. él. ski, pêche, chasse, cueillette, 15 U. **Boudé**, 15 rue Malcousinat, 31000 Toulouse.
- Vds petit hôtel partic. à rest., 2 ét., 7 p. spac. gde ent., terr. 300 m², cent. ville Beaumont-s/Oise, 95260, 35 U. T. Kuhner 630-44-58 h. repas prêt.

hôtels - pensions

- **Hautes-Vosges**, pour vos séjours en famille, **chalet-hôtel** « Au repos des cascades », **NN, location studios 2/3 ou 4/5 pers. en week-end ou à la sem., **chambres de caractère** en 1/2 pens. ou pens. compl. **Tendon**, 88460 **Docelles**. T. (29) 66-21-13.
- Hôtel du Sapin, 26190 Bouvante-Vercors. T. (75) 45-57-63, vacances calmes, pens. 80/100 F, ch., wc, dche, chasse prox., ski desc., fond, 25 F/j. matériel + leçon.
- SKI ts niveaux, SOLEIL, CALME entre Ft-Romeu, Espagne, Andorre. **FORFAITS SKI-Hôtel**. PRIX groupes. Accueil familial - CONFORT - Dépliant : Hôtel TRANSPYRENEEN** 66800 Enveitg. T. [68] 04-81-05.

divers

- Vds contrat SCUC 77, 160 MT. T. (55) 00-37-84 après 18 h.
- Vds contrat SCUC construction ou rénov. type 160 MT 77. T. (75) 56-25-90.
- Vds coll. « Magasin Pittoresque » 1862-1872, reliés t.b. état.
Géog. Bong. 40/32 lux. vol. reliés bleu et or, ill. coul. état nf 4 vol.
Chronique des Pasquier, G. Duhamel, ill. Bert. Mahn 10 vol., luxe état nf. Écr. P.A. n° 111.
- **Vendons laboratoire audio-marchand**, 15 cabines. Écr. P.A. n° 112.
- Séjours linguist. offrent activité appoint. à délégué(e) disposant tél. Écr. P.A. n° 113.
- Famille grecque à Athènes ch. institutrice pr enf. 5, 6, 10 ans, matins libres et 1 journée p/sem., vac. avec la famille ds les îles grecques. Salaire, logement satisfaisants. Écr. Mme Takvorian, 53A Diamandidou, Psychiko, Athènes, Grèce.
- Organisation de séjours ling. sérieuse (nomb. réf.) rech. correspondants ou prof. désirant envoyer des groupes en Angleterre ou aux États-Unis. Écr. O.I.S.E., 21, rue Théophraste Renaudot, 75015 Paris. T. 533-13-02.
- Jeune couple, un enfant, cherche emploi permanent dans centre de vacances, centre aéré, association de jeunesse, etc., dans la région montagne ou mer. Toutes fonctions et propositions envisageables. Logement si possible. Écrire P.A. n° 114.
- Des fiches pour vos élèves...
FRANÇAIS
(4 fichiers)
CE2/CM1
CM1/CM2
CM2/6^e
Mots Croisés
Édit. Librairie Nadaud, 87200 ST-JUNIEN.
BON pour échantillons gratuits + tarif.
Nom :
Adresse :



Je vous prie de m'abonner pendant un an à

L'ÉDUCATION

FRANCE 135 F

ÉTRANGER 170 F

RÈGLEMENT

Chèque bancaire Mandat carte
Chèque postal Mandat lettre

Date Signature

à l'ordre de l'éducation - pour les chèques et les virements postaux : C.C.P. 31 680-34 F (La Source)

Destinataire NOM _____

ADRESSE _____

DEPART. RESIDENCE _____

Prière de nous contacter pour les expéditions par avion

ZIPCODE

75 80

PAYS (si Etranger) _____

Envoi de la facture à NOM _____

A remplir uniquement si vous ne payez pas vous-même votre abonnement

ADRESSE _____

Attention ! le bon ne doit pas être utilisé pour se réabonner, mais servir uniquement pour les abonnements nouveaux

A envoyer à « l'éducation », 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris

Cher lecteur, chère lectrice,

Vous aimez **l'éducation**. Vous l'attendez chaque semaine avec impatience...

Mais, au-delà du plaisir personnel de votre lecture, parlez de nous, faites-nous connaître ! Après l'avoir lu, confiez votre numéro à un de vos collègues : ainsi, après avoir pris connaissance de la diversité et de la qualité de nos informations et de nos réflexions, lui aussi désirera s'abonner afin de recevoir sans retard « son » exemplaire de **l'éducation** chaque jeudi.

N'oubliez pas non plus que nous sommes intéressés au plus haut point par ce que vous pensez de l'ensemble de nos articles : critiques et suggestions de votre part seront les bienvenues.

N'hésitez donc pas à nous écrire. Ainsi, se perpétuera et s'amplifiera le dialogue entre **l'éducation** et ses lecteurs.

Bien amicalement !

François Silvain

Le secret de Ça m'intéresse c'est de rendre tout intéressant.

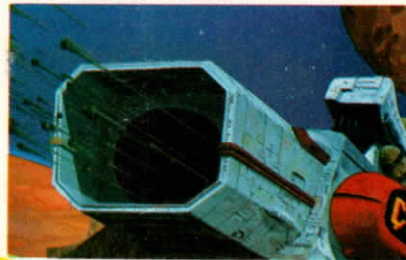
Le sel, par exemple, quoi de plus banal que du sel et qui prétendrait intéresser en parlant de ce condiment?

Pourtant, le sel a fait l'objet d'un article passionnant dans le magazine ÇA M'INTERESSE voici quelques mois. On y découvrait ses pouvoirs terrifiants: sans sel, pas de vie possible; avec trop de sel, plus de vie possible. On pénétrait à l'intérieur du corps pour constater les effets d'une pizza trop salée dans une cellule. On apprenait par quel mécanisme cette drogue dangereuse dérègle la tension artérielle, etc... Tant et si bien qu'après avoir lu cet article, on ne pouvait plus regarder une salière avec le même œil.

Comme le sel, elles sont légion ces choses avec lesquelles on vit sans y faire attention, tellement on croit les connaître.

En prenant, par exemple, une chaussure, un vélo, une fleur, un orage, ÇA M'INTERESSE ouvre au lecteur des horizons insoupçonnés. Par ce biais, il aborde toutes les sciences d'une manière concrète et vivante à l'inverse des revues scientifiques habituelles.

Dans le même temps, certains sujets



intéressent peu, non parce qu'ils semblent banals, mais au contraire parce qu'ils paraissent trop compliqués.

Que sait-on au juste du laser, d'une centrale atomique ou du fonctionnement de la Bourse! Faute d'être spécialiste, chacun se contente d'idées sommaires ou erronées, imaginant que ces sujets lui resteront, de toute façon, à jamais étrangers.

ÇA M'INTERESSE apporte la preuve du contraire. Partant de la vie, de ce que tout le monde connaît, il entraîne peu à peu le lecteur vers ce qu'il ignore, sans jamais lui laisser perdre pied par des explications trop techniques ou un langage de professionnel. Ainsi, les sujets les plus ardues s'éclairent d'un jour nouveau qui les met à la portée du plus grand nombre.

ÇA M'INTERESSE existe maintenant depuis près d'un an. Son succès ne cesse de se confirmer, notamment auprès des jeunes. Découvrez vous aussi cet étonnant magazine en profitant d'une offre exceptionnelle d'abonnement réservée aux étudiants et aux enseignants: 14 numéros de ÇA M'INTERESSE pour le prix de 12, soit une économie de 48 F sur le prix de vente au numéro.



La science à la portée de tous.

OFFRE SPECIALE ENSEIGNANTS ETUDIANTS
Carte d'Abonnement: 14 numéros de ÇA M'INTERESSE pour le prix de 12.

T-CGI

A retourner à ÇA M'INTERESSE, Service Abonnements, 12 rue Avau-lée, 92248 Malakoff Cedex.

Veuillez m'abonner pour une durée de 14 mois à ÇA M'INTERESSE pour le prix d'un abonnement d'un an, soit 120 F pour 14 numéros au lieu de 168 F, prix de vente au numéro. Cette offre représente une économie de 48 F par rapport au prix de vente au numéro.

- Je règle ci-joint mon abonnement (de préférence par chèque bancaire ou virement postal à l'ordre de ÇA M'INTERESSE).
- Je réglerai plus tard au reçu de votre facture.

J'ai bien noté que je peux à tout moment résilier mon abonnement et me faire rembourser les numéros restant à servir.

Nom _____ Prénom _____

N° _____ Rue _____

Commune _____ Code postal _____

Bureau distributeur _____

Signature indispensable
(des parents pour les mineurs): _____